Vingt ans de prison par contumace contre un faussaire de devises

Page 6

SELON LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Près de 4 500 cartes de journaliste professionnel délivrées

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6020 - JEUDI 1er MARS 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Près de 5 000 individus arrêtés et 11 kg de cannabis saisis

Page 6

LES COURS REPRENNENT AUJOURD'HUI

FIN D'UNE GRÈVE DÉSASTREUSE



C'est la fin d'un désastreux bras de fer entre le ministère de l'Education nationale et le Cnapeste. Un conflit qui aura coûté énormément aux élèves pris en otages de revendications insolubles, d'un entêtement bureaucratique et d'un tiraillement idéologique. Le syndicat autonome a pris la décision de geler sa grève entamée le 30 janvier dernier. Les enseignants vont donc reprendre le chemin des classes à partir d'aujourd'hui. Les cours reprendront normalement dès ce matin dans les lycées

Page 2

FRAUDE FISCALE, IMMIGRATION CLANDESTINE ET AUTRES CRIMES



LA GRANDE OFFENSIVE DE LA GENDARMERIE EN 2017

Page 5



AVEC 138 PROJETS INSCRITS À L'ANDI

LA TURQUIE PREMIER INVESTISSEUR HORS HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Page 4

LE CAMRA S'ENTÊTE DANS SES REVENDICATIONS



UNE MARÉE DE BLOUSES BLANCHES PARALYSE CONSTANTINE

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

RÉACTION SUR LE GEL DE LA GRÈVE

L'association des parents de Bejaïa salue la décision du CNAPESTE



LA DÉCISION du Cnapeste de geler sa grève, qui a débuté le 16 janvier dernier à Bejaïa, soit (48 jours) a été accueillie avec un grand soulagement sinon une satisfaction mêlée à l'inquiétude. Pour rappel, le Cnapeste de Bejaïa avait observé une grève de plus trois semaines en décembre avant de la suspendre et de reprendre une nouvelle grève illimitée le 16 janvier. Le bureau national du syndicat avait appelé à une grève illimitée qui a débuté le 30 janvier. Au total, les élèves sont restés deux mois sans cours. Certains enseignants ont repris l'enseignement hier. Ils ont retrouvé leurs élèves et ont dispensé des cours. Les parents comme les élèves, surtout ceux des classes d'examen telles que les classes terminales, sont désormais préoccupés par la faisabilité du programme de rattrapage des cours et des cours ratés, mais qui restent à dispenser. Partout à travers la wilaya, les lycéens ont exprimé leur soulagement et en même temps leur appréhension sur les examens qui les attendent dans un peu plus d'un mois, mais surtout si les leçons ratées font partie des programmes concernés par les questions des examens. Tant de questions qui sont posées même par les parents qui réclament eux aussi la limitation des programmes. Certains ont même interpellé les autorités du secteur afin de «faire un tri des programmes et leur limitation en vue des prochains examens». Le président de la Fédération des associations des parents d'élèves, Djoudi Touazi, a qualifié la décision de gel de «sage». Il a «salué les enseignants qui ont enfin retrouvé la raison». Il dira aussi, «les élèves ne sont pas la source du problème, mais l'avenir du pays». Il a appelé les enseignants à faire preuve de calme envers les élèves qui pourraient avoir un comportement mal placé ou des ressentiments envers eux comme il a appelé les parents d'élèves à accompagner leurs enfants et se mobilisés pour la concrétisation du planning de rattrapage. Une réunion de travail est annoncée pour samedi. Il est question d'aborder les mesures techniques pour rattraper les cours et garantir leur concrétisation sur le terrain». Le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, Bader Brahim, a fait observer hier sur Radio Soummam qu' «un planning de rattrapage sera élaboré par une équipe d'inspecteurs pédagogiques». Pour lui, «la wilaya de Béjaïa a été très marquée par cette grève à cause de sa durée». Notons que le Cnapeste a décidé de geler sa grève, de laisser la session de son conseil national ouverte, etc. Le coordinateur du Cnapeste à Béjaïa, Slimane Zenati, avec qui nous pris attache, dira : «Le Cnapeste a décidé de geler sa grève après un débat large et démocratique avec parfois des divergences, mais enfin un consensus pour la suspension de la grève est obtenu, ceci aussi dans l'intérêt des élèves». «Nous avons également décidé de répondre à l'invitation de la ministre pour la poursuite des négociations sur nos revendications à partir d'aujourd'hui.» Et d'ajouter : «Nous avons décidé de laisser la session du conseil national ouverte afin d'étudier l'évolution du dialogue et les propositions du ministère».

N. Bensalem.

LES ORGANISATEURS ESTIMENT LEUR NOMBRE À 16 000 MANIFESTANTS

Une marée de blouses blanches paralyse Constantine

Une marée de blouses blanches a investi dans la matinée d'hier les rues de Constantine. Près de 16 000 médecins résidents, selon les organisateurs, venus des quatre coins du pays, ont répondu à l'appel du bureau national du Collectif autonome des médecins résidents algériens lancé au cours de la réunion de jeudi dernier à Alger. Des mesures de sécurité «draconiennes» ont été prises par les autorités locales afin d'empêcher les manifestants de rallier le centre-ville.

Un climat très tendu avait d'ailleurs plané tout le long de la journée et même avant-hier dans la soirée, dans la quasi-totalité des quartiers du centre de Constantine où plusieurs points avaient été occupés par des véhicules sécuritaires en sus des patrouilles ayant sillonné toute la nuit les principaux axes routiers.

Des centaines de manifestants avaient d'ailleurs été empêchés de rallier la capitale de l'Est. Plusieurs d'entre eux ont en effet été contraints de quitter autocars et autres moyens de transport empruntés pour rejoindre celle-ci, notamment au niveau des entrées sur l'axe autoroutier aussi bien de l'est que de l'ouest.

Ils étaient quand même des milliers à avoir réussi à passer le filet sécuritaire.

Hier, l'itinéraire établi par les représentants des médecins leur a permis de paralyser pendant plusieurs heures certains axes routiers, notamment les ponts suspendus de sidi Mcid et géant de Salah-Bey.

La marche s'est ébranlée vers 10 heures du centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis, où les manifestants s'étaient rassemblés un peu plus tôt. Des milliers d'entre eux venus de l'ouest, du centre et même du sud du pays, ont carrément passé la nuit chez leurs confrères constantinois si ce n'est aux alentours de la structure sanitaire pour être à l'heure. La foule prendra alors le chemin vers le centre-ville via le pont suspendu, la gare ferroviaire et le pont géant avant de boucler l'itinéraire vers le CHU, face à l'intransigeance de l'impressionnant cordon sécuritaire placé aux principaux accès à la ville par les services de sécurité. Les résidents, qui ont qualifié leur



démonstration de réussie, comptent maintenir leur mobilisation pour d'autres «initiatives à venir». La marche d'hier a été qualifiée d'exploit dans la mesure où les pronostics les plus optimistes leur avaient fait prévoir le ralliement à la marche constantinoise de quatre mille résidents. De précédentes mobilisations avaient fait moins. Celle de Sétif avait réuni près de 1500 et celle d'Oran avait réussi à rallier un peu plus de 2 000 médecins résidents. Lors d'une conférence de presse, tenue à l'avenue Aouati-Mustapha (route de Sétif) au centre-ville, en marge de la marche nationale organisée par les médecins résidents, Abdelmoumen Hadibi, membre du bureau national du collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) a affirmé «qu'à défaut d'avoir obtenu des résultats concrets avec le ministère de tutelle, les médecins résidents poursuivent leur grève, entamée il y a 4 mois». Il a également réitéré «l'attachement» des protestataires à leurs revendications portant principalement sur «la suppression du service civil obligatoire et le service militaire, l'amendement des lois spécifiques aux médecins, en plus de la formation».

Le représentant de CAMRA a rappelé également que des marches de protestation ont été antérieurement organisées à Oran et Alger, indiquant qu'il était donc «logique d'organiser une autre marche, aujourd'hui, à Constantine, la capitale de l'est du pays».

Amine B.

LE CNAPESTE MET FIN À SA GRÈVE

Reprise des cours à partir d'aujourd'hui

FIN DU BRAS de fer entre le ministère de l'Education nationale et le Cnapeste. Le syndicat autonome a pris la décision de geler son mouvement de grève, entamé le 30 janvier dernier. Les enseignants vont donc reprendre le chemin des classes à partir d'aujourd'hui.

Les cours reprendront normalement dès ce matin dans les lycées. Le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapeste) a décidé de suspendre son mouvement de protestation. La décision a été prise à l'issue des travaux de la session extraordinaire du conseil national, tenue les lundi et mardi à Alger et Boumerdès. L'annonce a été faite hier dans la matinée par le porte-parole du Cnapeste, Messaoud Boudiba. Ce dernier a précisé que la session extraordinaire du conseil national du Cnapeste reste ouverte de manière à maintenir la pression sur les pouvoirs publics en faisant planer la possibilité d'un retour à la grève. Dans une déclaration au site électronique TSA, M. Boudiba a fait savoir que le conseil national a décidé de suspendre la grève et de laisser sa session ouverte après un débat qui a duré jusqu'à trois heures du matin. Evoquant les raisons de la suspension du mouvement, il a expliqué que le syndicat a été contacté par beaucoup de parties, notamment celles des hautes autorités, lesquelles leur ont donné des garanties pour calmer les choses et aller vers le règlement des problèmes posés. M. Boudiba a fait savoir que la situation actuelle, notamment la manifestation des élèves qui sont sortis dans la rue pour réclamer le retour de leurs profs, les a interpellés. Le porte-parole du Cnapeste estime que la balle est dans le camp du ministère de la tutelle, qui n'a encore prévu aucune rencontre avec le Syndicat. « On attend de la part de la ministre de s'asseoir à la table des négociations afin qu'on puisse reprendre le dialogue à propos des revendications des enseignants», a souligné M. Boudiba, exigeant du ministère de tutelle de s'occuper « sérieusement » des revendications du syndicat.

Le gel de cette grève fait suit à la déclaration faite par la ministre de l'Education nationale annonçant que les portes sont ouvertes pour tous les enseignants désireux de déposer un recours auprès des directions de l'éducation en vue de leur réintégration. Mme Benghebrit a affirmé sur sa page Facebook et que toutes les mesures appropriées seront prises dans les plus brefs délais, et ce en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il convient de rappeler que plusieurs établissements scolaires ont été touchés par la grève depuis le 30 janvier, en réponse à l'appel du Cnapeste, lequel avait lancé une grève illimitée réclamant l'application du procès-verbal du 19 mars 2015 et la concrétisation des procès-verbaux des wilayas de Blida et Béjaïa, outre l'annulation des mesures de ponction « arbitraire et abusive » des jours de grève. Selon des chiffres officieux relayés par la presse nationale, quelque 4 000 enseignants grévistes auraient été radiés.

Lynda Louifi

SELON LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Près de 4 500 cartes de journaliste professionnel délivrées

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a indiqué que près de 4 500 cartes de journaliste professionnel avaient été délivrées dans le cadre de l'organisation de la profession à l'occasion de l'élection du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste.



Dans son intervention avant-hier devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) Djamel Kaouane a précisé que depuis l'installation de la commission provisoire chargée de la délivrance de la carte de journaliste professionnel en 2014, 4 479 cartes ont été délivrées, soulignant qu'»il s'agit d'un acquis majeur pour le journaliste professionnel». Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la consolidation du principe d'indépendance qui est «tributaire de la réunion des conditions à même de permettre au journaliste d'accomplir sa mission pleinement», a-t-il soutenu, précisant que cela passait par l'encadrement de la profession et la création du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Evoquant les nouveautés introduites par la loi organique relative à l'information, dont l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), M. Kaouane a réaffirmé «l'attachement des hautes autorités de l'Etat au principe d'indépendance de la presse écrite et audiovisuelle».

Concernant l'Autorité de régulation de la presse écrite, il a rappelé qu'elle apportera un plus au paysage médiatique dès la finalisation des aspects réglementaires qui lui permettront de mener à bien sa mission.

Le ministre a indiqué que l'arsenal législatif et réglementaire du secteur de la communication demeurait un chantier ouvert, précisant que son département s'attelait à l'élaboration d'une série de projets de loi et de décrets liés à la publicité, aux sondages d'opinion et à l'organisation de l'activité de conseil en communication, outre les projets de textes d'application de la loi organique relative à l'information, notamment ceux afférents à la communication électronique et institutionnel.

Djamel Kaouane a, par ailleurs, salué la décision du Premier ministre relative à la relance du Fonds de soutien à la presse qui «contribuera, sans nul doute, au rayonnement de la presse en Algérie», a-t-il dit.

Estimant que la nécessaire adaptation à l'évolution du monde de la communication était un défi à relever, le ministre s'est dit convaincu de la capacité de son secteur à réussir ce défi grâce à ses compétences et moyens technologiques, concrétisés à la faveur d'une politique de modernisation et de renouvellement constante des moyens de communication, adoptée depuis plus d'une décennie.

Kaouane a rappelé, dans ce sens, que la politique de son département «s'inspirait du programme du président de la République», qui a placé le secteur de la communication, depuis 1999, au centre de ses préoccupations et en a fait un axe important et essentiel dans sa vision d'une Algérie où règnent paix, sécurité, stabilité, développement et essor.

Le nombre de journaux est passé de près de 50 titres dans les années 1990 à 300 titres en 2018, a-t-il fait savoir. En dépit de la disparition de certains journaux durant les deux dernières années pour des raisons financières, la scène médiatique a vu l'apparition de plus de 100 sites électroniques d'informations, a conclu le ministre.

M. D.

SECTEURS MÉCANIQUE, PHARMACEUTIQUE ET AGROALIMENTAIRE EN POLE POSITION

Desrochers s'informe sur les opportunités d'investissement à Constantine

INSCRITE au planning de la visite de deux jours effectuée à Constantine par l'ambassadeur américain John Desrocher, une rencontre avec les opérateurs constantinois a eu lieu hier au siège de la Chambre de commerce Le Rhumel. Elle a permis à l'hôte de Constantine de s'informer sur les opportunités qu'offre celle-ci en matière d'investissement pour les entreprises américaines. Desrocher a fait part de sa disponibilité à accompagner les entreprises de son pays à s'installer dans la troisième ville algérienne. La visite a permis au diplomate de s'enquérir des opportunités qu'offre Constantine, notamment dans le secteur pharmaceutique, d'autant que la wilaya a récemment affecté une zone d'activité rien que pour la filière.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce et d'Industrie Le Rhumel, Djamel Souici, plutôt satisfait de la virée du diplomate, s'est dit «prêt à offrir toute l'aide nécessaire aux chefs d'entreprises américaines désireux d'investir dans la région, notamment dans les secteurs pharmaceutique et mécanique», où la présence américaine est bien implantée depuis déjà plusieurs années, mais aussi dans le secteur de l'agriculture, principalement dans sa filière lait ou encore celui de l'agroalimentaire, où existent de grande potentialités pour un partenariat efficace. Au premier jour de sa tournée constantinoise, l'ambassadeur a inauguré le nouveau siège de la représentation culturelle de son pays à l'université Mentouri « The American corner», récemment aménagé au campus universitaire Constantine I. La rencontre avec les représentants de l'institution universitaire a en outre permis aux deux parties de sceller plusieurs accords, dont un relatif à l'octroi de bourses d'étude dans le pays de l'Oncle Sam aux étudiants algériens.

Amine B.

SUITE À LA DECISION DE LA CJUE ENVERS LE MAROC

Plus aucun accord incluant les territoires en litige ne sera signé

LA PRESSE et les officiels marocains continuent de mentir à leur peuple, souvent tenu dans une totale ignorance. La décision des 15 juges de la Cour de justice (CJUE) d'invalider l'accord de pêche, qui dure depuis trente ans, entre l'UE et le Maroc, pourtant favorable à la RASD, a été mis occulté pour voir uniquement le bon côté de la décision, celle de la poursuite des négociations pour le renouvellement de l'accord entre l'Union européenne et ce pays de l'accord de pêchen, qui se sont ouvertes le mois dernier. Mais ce que semble ignorer la majorité des sujets de Sa Majesté, c'est que le prochain accord n'inclura plus les eaux adjacentes au Sahara occidental.

Le verdict est sans appel. La Cour de justice de l'Union européenne a affirmé que «l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc n'est pas applicable aux eaux adjacentes de la région disputée du Sahara occidental». Elle exclut donc le Sahara occidental de cet accord. L'inclusion de ce territoire dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles du droit international.

Aussi, la pêche européenne est désormais interdite dans les eaux du Sahara occidental. Les onze pays de l'UE (Espagne, Portugal, Italie, France, Allemagne, Lituanie, Lettonie, Pays-Bas, Irlande, Pologne et Royaume-Uni) qui envoient des bateaux de pêche seront sous la loupe de la cour de justice. En premier lieu, il y a l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et le Maroc. Dans son règlement n° 764/2006, cet accord impose à l'UE «l'obligation de contribuer au respect de tout principe pertinent du droit international ainsi que des principes de la charte des Nations unies». Ce dispositif suppose que cet accord doit être «au bénéfice du peuple sahraoui, en son nom, conformément à sa volonté et/ou en consultation avec ses représentants reconnus» c'est-à-dire le Front Polisario, le fer de lance de la lutte pour l'indépendance. La Cour européenne se base sur le postulat voulant que le Sahara occidental soit un «territoire occupé», tel que préconisé par l'avocat de la CJUE Me Melchior Wathelet. Les conséquences de la décision de la CJUE vont être immédiates. Personne n'a plus le droit de pêcher dans les eaux du Sahara occidental et les tarifs préférentiels ne s'appliquent plus. Désormais, les bateaux européens doivent arrêter leur activité et les Etats membres cesser de délivrer des licences de pêche. Les eaux adjacentes au Sahara occidental représentent 93 % des prises effectuées dans le cadre de l'accord de pêche, dont le chiffre d'affaires du côté européen est autour de 80 millions d'euros. Ainsi, l'arrêt de la CJUE marque l'histoire institutionnelle de l'Union en faisant planer une épée de Damoclès autour des accords internationaux que celle-ci signe. Le représentent du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya, a indiqué espérer que la Commission européenne «va en prendre bonne note et que son esprit sera pris en compte dans la signature des prochains accords avec le Maroc».

Pour ce responsable, «c'est un message positif qui peut contribuer à aider le nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU à accélérer les négociations». Les ministres de l'Agriculture et de la Pêche des 28 États membres de l'Union européenne, réunis en Conseil, ont donné mandat à la Commission européenne pour négocier un nouvel accord de pêche avec le Maroc. L'accord est entré en vigueur en 2014 pour une durée de 4 ans. Il donne accès aux navires européens à la zone de pêche atlantique du Maroc avec une contrepartie financière de 30 millions d'euros par an financés par l'UE, et 10 millions d'euros comme contribution des armateurs.

Hocine Adryen

CARBURANTS

Hausse de la consommation de l'essence normale et sans plomb

LA CONSOMMATION de l'essence normale et sans plomb a augmenté durant l'année 2017 en dépit de la hausse des prix de ces carburants, selon l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Ainsi, le volume utilisé de l'essence sans plomb par les conducteurs a grimpé à 1,43 million de tonnes (Mt) en 2017 contre 1,36 Mt en 2016 (+5,4%). La même tendance a été suivie pour l'essence normale dont le pompage a atteint 1,18 Mt contre 1,16 Mt (+1,8%). Par contre, la consommation de l'essence super a connu une baisse pour s'établir à 1,53 Mt en 2017 contre 1,75 Mt en 2016 (-12,4%). Concernant le gas-oil, sa consommation a diminué de 2,3% en s'établissant à 10,08 MT contre 10,32 Mt. Pour le GPL/carburant, il a connu un essor substantiel avec une consommation de 456.978 tonnes en 2017 contre 351.571 tonnes en 2016, en hausse de près de 30%.
En totalité, la consommation globale des carburants a atteint 14,68 millions de tonnes (Mt) en 2017 contre 14,94 Mt en 2016, soit une baisse annuelle de 1,7%. Concernant les opérateurs qui interviennent dans la distribution de gros de ces carburants sur le marché national, ils sont au nombre de dix (10). Il s'agit de Naftal et de neuf (9) opérateurs privés (Petrobaraka, Petroser, GBS, Petrogel, Galaoil, Alpetro, Hamdi Petrolium, Propal et Stpp). Pour rappel, les prix à la pompe des carburants toutes taxes comprises (TTC) appliqués en 2017 avaient augmenté à 32,69 DA/litre pour l'essence normale, à 35,72 DA/litre pour l'essence super, à 35,33 DA/litre pour l'essence sans plomb, à 20,42 DA/litre pour le gas-oil, alors que le GPL/carburant est resté inchangé à 9 DA/litre. En 2017, la facture d'importation des carburants s'est chiffrée à près de 1,6 milliard de dollars (2,96 millions de tonnes de carburants importés) contre 1,35 milliard de dollars (3,06 millions de tonnes) en 2016. Afin de réduire la facture d'importation des carburants, un programme d'investissements a été entamé pour renforcer les capacités actuelles de production des raffineries, qui sont de 11,5 millions tonnes/an de carburants. Il s'agit du projet de réhabilitation et de rénovation de la raffinerie de Sidi R'cine (Alger) dont la capacité de production en gasoil devrait passer de 737.000 tonnes/an à 1,18 million de tonnes/an, et une capacité de production d'essence passer de 400.000 t/an à 1,3 million de tonnes/an alors que celle du GPL devrait passer de 88.700 t/an à 270.000 t/an. En outre, des appels d'offres devraient être lancés au cours de cette année pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud dont l'entrée en production est prévue pour 2022 avant d'être suivie de celle de Tiaret, avec une capacité de production de 5 millions de tonnes/an pour chacune. Pour diminuer la consommation de l'essence, un programme de conversion de véhicules au GPL/c a été lancé il y a quelques années, qui vise à convertir 500.000 véhicules à l'horizon 2021 sachant que le nombre de véhicules convertis au GPL/c a été de 60.000 en 2017 contre 43.000 en 2016 et 24.700 en 2015. Le parc national des véhicules compte actuellement plus de six millions d'unités.

M. B.

CONFORMÉMENT À UNE NOTE DE LA BA POUR ATTIRER L'ARGENT DE L'INFORMEL

Les banques n'ont plus à s'enquérir de la provenance de l'argent de leurs clients

Les Algériens n'ont plus à rendre compte aux banques de l'origine de leur argent. C'est la dernière note de la Banque d'Algérie pour capter l'argent qui circule dans les circuits informels. Dans cette lettre, la banque centrale invite les responsables des banques à ne plus questionner les clients qui désirent déposer leurs fonds sur l'origine de leur argent.

Une mesure fortement saluée par le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Boualem Djebbar, qui y voit un moyen de « capter le maximum de ressources financières et de maximiser la bancarisation de l'économie. «Permettre au client de déposer, librement, son argent et de l'utiliser, à tout moment, librement, sans lui demander, aussi, ce qu'il va faire avec son argent. Je pense que c'est un élément qui pourrait capter et gagner la confiance du client», a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne 3 lors de son passage à l'émission «l'Invité de la rédaction».



Interrogé sur d'éventuels risques de blanchiment d'argent, Djebbar estime que la note de la Banque d'Algérie n'est pas en contradiction avec le dispositif national de lutte contre le blanchiment, qui relève d'autres organes de contrôle. «Le rôle de la banque c'est de travailler sur la base de la connaissance du client, lui réserver le meilleur accueil, recevoir son argent et le faire transiter dans le circuit économique», a-t-il argué.
A travers cette souplesse introduite dans le fonctionnement bancaire, l'autorité monétaire espère absorber l'énorme masse monétaire qui circule hors des banques, évaluée par le gouverneur de la Banque d'Algérie à 33% de la masse monétaire globale en circulation, soit l'équivalent de 4 675 milliards (mds) de dinars.
Le président de l'ABEF a toutefois estimé que l'argent de l'informel ne représente que 2 000 mds de DA et que les 2 700 autres mds de DA qui circulent hors banques «appartiennent aux ménages qui préfèrent garder leurs salaires entièrement chez eux pour les besoins des transactions quotidiennes. Djebbar relève par ailleurs un déficit en liquidité, faisant remarquer que les banques sont passées, en l'espace de quelques années, d'une situation d'abondance de liquidités à une situation d'insuffisance.
Il explique ce revirement par la baisse, à partir de 2014, des ressources provenant des hydrocarbures, et, aussi, par l'importance des crédits à l'économie, qui ont connu une croissance de 26%, consommés entre 2014 et 2016. L'année 2017 a enregistré un reflux des crédits à l'économie, mais la progression est toujours à deux chiffres, avec 12% de croissance, signale Djebbar, qui estime l'encours de ces crédits, au 31 décembre 2017, à 8 800 mds de DA contre 7 900 de mds DA à la même période de 2016. «Ces crédits sont constitués à 75% de crédits d'investissement à moyen et long termes, avec des différés importants dans la majorité des cas de 3 à 4 ans, voire 10 ans pour les grands crédits publics», a-t-il détaillé.
Il a également soulevé le problème des crédits impayés ou non recouverts, évalués à 10%, cumulés depuis l'existence des banques en Algérie, et qui concerne tous les types de crédits confondus : public, privé, Ansej, agricole,…. etc.

Zineb M.

AVEC 138 PROJETS INSCRITS A L'ANDI

La Turquie premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie

LE PRÉSIDENT de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a affirmé que la Turquie est le premier investisseur étranger hors hydrocarbures en Algérie avec 138 projets inscrits auprès de l'ANDI. Parmi ces projets, 23 sont déjà réalisés avec 74 milliards de dinars, a indiqué le premier responsable de l'ANDI lors du Forum des hommes d'affaires algéro-turc, qui s'est tenu avant-hier à Alger, à l'occasion de la visite du président turc Recep Tayyip Erdogan en Algérie. Le président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Laid Benamor, a mis l'accent, dans son intervention, sur les relations étroites unissant les deux pays, rappelant la présence de 800 entreprises turques en Algérie.
Le président turc avait appelé, mardi à Alger, dans son allocution à l'ouverture des travaux de ce forum, les hommes d'affaires de son pays à investir en force en Algérie, qu'il a qualifiée d' «île de stabilité politique et économique en Méditerranée et en Afrique». «Les entreprises turques doivent développer leurs activités dans ce pays frère», a-t-il lancé à l'adresse des hommes d'affaires turcs. Pour sa part, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé la volonté de l'Algérie de développer son partenariat économique avec la Turquie et de le hisser au niveau de l'excellence, qui caractérise les relations politiques entre les deux pays. «Le gouvernement algérien veillera à accélérer la mise en œuvre de tout ce qui a été convenu entre les deux pays en vue de hisser les relations économiques au rang d'excellence», a-t-il promis. Lors de ce Forum les hommes d'affaires et chefs d'entreprises algériennes et leurs homologues turcs ont réaffirmé leur volonté de développer le partenariat économique et de trouver de nouvelles opportunités de coopération au service de l'économie des deux pays.
A cette occasion, le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a souligné la nécessité d'intensifier les rencontres entre les hommes d'affaires des deux pays pour leur permettre d'explorer les opportunités de partenariat et d'intégration, et d'aplanir tous les obstacles entravant la réalisation des objectifs escomptés. Estimant que le Forum des hommes d'affaires algériens et turcs a «atteint, depuis sa première édition en 2014, des réalisations importantes et de qualité, devenant ainsi un exemple à suivre et une source de fierté pour les deux pays frères», M. Yousfi a ajouté que «le grand intérêt qu'accorde les chefs d'Etat des deux pays insufflera à cet événement important davantage de crédibilité, ce qui permettra de promouvoir les relations économiques au niveau du partenariat privilégié».
A ce propos, le ministre a salué les différentes initiatives et projets réalisés par les investisseurs turcs en Algérie, qui ont ainsi confirmé que l'Algérie était un pôle d'investissement prometteur grâce aux avantages accordés aux investisseurs. Le ministre a cité entre autres les modèles de partenariat, l'usine de métallurgie-sidérurgie d'Oran inaugurée en 2013 et le projet de l'usine de textile, dont les travaux de réalisation se poursuivent à Relizane. Le responsable du secteur a fait part de la volonté de l'Algérie de tirer profit de l'expérience turque en matière d'accès aux marchés étrangers et de sous-traitance industrielle.
Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-turc, Fuat Tosyali, a réaffirmé «la volonté de son pays de consacrer la dynamique imprégnant les relations algéro-turques», appelant, dans ce sens, à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à un accord de libre échange entre les deux pays.

F. N.

FRAUDE FISCALE, IMMIGRATION, DROGUE, LOIS SPÉCIALES, PROTECTION DES MINEURS

LA GRANDE OFFENSIVE DE LA GENDARMERIE EN 2017

L'année 2017 a été très mouvementée en matière de lutte contre la criminalité dans toutes ses formes. Le bilan annuel des activités de la Gendarmerie nationale pour l'année 2017, présenté hier par le Commandement de ce corps parle de lui-même.

Sous le slogan «La sécurité est un acquis collectif, contribuons tous à le préserver «, la conférence de presse organisée hier au siège du Commandement de la Gendarmerie nationale et animée par son directeur de la Sécurité publique et de l'emploi (SPE), le colonel Mounir Laâldji, a été l'occasion pour présenter le bilan annuel des activités des gendarmes durant l'année 2017.

Le colonel Laâldji a entamé son allocution en présentant le bilan des affaires traitées et celui des personnes arrêtées durant la période considérée qui, faut-il le signaler, sont en nette hausse. Selon lui, durant l'année 2017, les différentes unités de la Gendarmerie nationale ont traité 274 637 dossiers de procédure judiciaire contre 114 738 durant l'année 2016, soit une hausse de 140%. Il en est de même pour le nombre des arrestations où une augmentation très significative a été enregistrée, passant de 115 487 personnes arrêtées en 2016 à 265 520 en 2017, soit une augmentation de 130%.

Quelles en sont les causes ? Selon le colonel Mounir Laâldji, cette hausse recensée dans le nombre des arrestations et des affaires traitées repose sur une stratégie proactive des unités de la Gendarmerie nationale durant l'année passée, qui a permis de réaliser d'excellents résultats sur le terrain. «Si le nombre des procédures judiciaires est en hausse et systématiquement celui des arrestations, cela est un indicatif positif qui confirme l'efficacité du travail de nos unités sur le terrain et celle de notre nouvelle stratégie établie durant l'année passée. Je salue au passage le rendement de nos unités.

Et notre seul objectif est de rendre la vie plus agréable aux citoyens et de sécuriser leur vie et leurs biens», a indiqué le directeur de la SPE de la Gendarmerie nationale. Sur le plan des faits incriminés (enquêtes préliminaires et flagrants délits), le nombre des affaires a augmenté en 2017 par rapport à l'année 2016.

La Gendarmerie nationale a enregistré 273 201 faits incriminés en 2017 contre 109 304 en 2016, soit une hausse de 149%. Quant au nombre des personnes impliquées, il est également en nette augmentation. Elles étaient 106 228 personnes incriminées en 2016 et leur nombre est passé à 265.520 en 2017, soit une hausse de 150%. Pour le colonel Laâldji, l'explication de cette hausse repose, elle aussi, sur une augmentation de l'action proactive des unités de la Gendarmerie qui a permis de donner de tels résultats positifs.

Les faits incriminés concernent tout ce qui est atteintes à l'ordre et aux dispositions juridiques, aux personnes, à la sécurité publique et à la sûreté de l'Etat, aux biens, à l'environnement. Ils concernent aussi le faux et la tromperie et les actes liés aux drogues contrôlées ou d'autres substances pyschoactives. Aussi, le plus grand nombre des faits incriminés est recensé à



Guelma, Batna, Sétif, Mila, Alger et Tlemcen, dira le colonel Laâldji.

LES LOIS SPÉCIALES OU LE GRAND NETTOYAGE MENÉ PAR LA GENDARMERIE

Durant l'année 2017, le Commandement de la Gendarmerie nationale a été contraint de mener une grande opération de nettoyage dans les milieux du commerce illégal, de la fraude fiscale et du travail au noir afin de remettre de l'ordre et participer à la sauvegarde de l'économie nationale, tout en appliquant les lois spéciales. C'est d'ailleurs en application des lois spéciales que les gendarmes ont enregistré une hausse très considérable du nombre des affaires traitées et des personnes impliquées.

Elle est passée à plus de 485% en 2017 part rapport à l'année 2016. Les infractions relatives aux dispositions et activités commerciales, au trafic de boissons alcoolisées et de tabac, à l'atteinte à l'environnement et à la santé animale et aux dispositions fiscales sont les plus fréquentes, représentant un taux de 85% de l'ensemble des atteintes. En chiffres, la Gendarmerie a enregistré 148 797 affaires en 2017 contre seulement 25 457 en 2016.

Quant au nombre des personnes impliquées, il est passé à 137 020 en 2017 contre 26 506 en 2016, soit une hausse de 417 %, explique le colonel Mounir Laâldji. Les infractions aux codes liés au registre du commerce, aux conditions d'exercice des activités commerciales et aux règles applicables dans les pratiques commerciales représentent 55% des infractions liées aux lois spéciales traitées durant l'année 2017, avec un nombre d'infractions estimé à 82 142 cas, selon le bilan de la Gendarmerie.

Suivi de 17 988 infractions liées au trafic de boissons alcoolisées où 17 988 auteurs présumés sont impliqués dont 395 déjà écroués, alors que 307 855 litres d'alcool et plus de 1,3 million de bouteilles de liqueurs ont été saisis. Le trafic de boissons alcoolisées représente 12% par rapport à l'ensemble des infractions liées aux lois spéciales traitées durant la même période. Quant aux infractions liées aux codes relatifs à l'atteinte à l'environnement et à la santé animale, elles représentent 12% des lois spéciales avec un nombre d'affaires traitées estimé à 17 914, dans lesquelles 16 140 personnes sont impliquées et 128 écrouées.

Aussi, les gendarmes spécialement formés dans le domaine de l'urbanisme ont introduit 6 907 infractions contre des personnes impliquées pour non-respect du code de l'aménagement et de l'urbanisme. Durant la période considérée, les unités de la Gendarmerie nationale ont traité 9 724 affaires contraires aux dispositions fiscales, représentant 07% du nombre global de l'activité des unités en matière de lutte contre les infractions liées aux lois spéciales, où 9 176 personnes ont été impliquées, dont 157 écrouées.

Par ailleurs, les infractions relatives à la fraude fiscale sont estimées à 2 531 cas et celles liées à la possession aux fins de vente et du transport de produits alcoolisés sont les plus fréquentes dans cette catégorie avec 3 638 infractions, représentant 63% des affaires constatées.

88 CAS D'ENLÈVEMENT EN 2017

Avec 2 796 patrouilles effectuées durant l'année 2017, 1046 opérations de contrôles des crèches, 1178 enquêtes judiciaires et 1435 actions de sensibilisation, les patrouilleurs des huit brigades de protection des mineurs ont passé une année 2017 assez mouvementée. Celles relevant de la Gendarmerie nationale ont traité durant l'année 88 cas d'enlèvements à travers le territoire national, selon le bilan de la Gendarmerie nationale. Parmi les 88 cas d'enlèvements constatés, les victimes ont réussi à prendre la fuite dans 16 cas, en profitant d'un moment d'inattention de leurs ravisseurs, aussi dans 49 autres cas les victimes ont été libérées par leurs ravisseurs, tandis que 23 victimes ont été libérées saines et sauves par les gendarmes enquêteurs.

Egalement, parmi les victimes enlevées figurent 28 mineurs, a signalé la Gendarmerie nationale dans son bilan. Par contre, les principaux mobiles des ravisseurs sont l'abus sexuel, la vengeance et la demande de rançon. Sur ce registre, la Gendarmerie nationale a expliqué que huit cas d'enlèvements ont été suivis d'une demande de rançon. «Toutefois, aucune rançon n'a été payée jusqu'à ce jour», a noté le colonel Laâldji.

40 TONNES DE DROGUE SAISIES EN 2017

En matière de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, la Gendarmerie nationale a réussi, au cours de l'année 2017, à saisir près de 40 tonnes de kif traité, 514 264 comprimés de psychotropes, près de 3,5 kg de cocaïne et enfin 3084 plants de cannabis. Toujours en chiffres, durant la même période les unités de la Gendarmerie nationale ont traité 4 412 affaires liées au trafic de drogue et interpellé 6 650 trafiquants.

Aussi, quinze grands réseaux de trafic de drogue ont été démantelés durant la période considérée, tandis que 52 grands narcotrafiquants ont été arrêtés. Sur celui du trafic des psychotropes, la Gendarmerie a indiqué le démantèlement de sept réseaux et l'arrestation de 33 narcotrafiquants.

La substance d'ecstasy est la plus convoitée par les trafiquants, elle représente 46,71% de l'ensemble des quantités de substances psychoactives saisies à travers le territoire national, suivi par Clonazepam (Rivotril, Rivomed) avec un taux de 38,22%. Sur le front maritime, 21 affaires de kif rejeté par la mer ont été traitées par les unités de la Gendarmerie nationale. La quantité récupérée est de 522 kg, soit 1,31% de la quantité globale saisie durant l'année 2017. Par ailleurs, les plus grandes saisies ont été enregistrées à travers les wilayas de Tlemcen (231 kg), Ain-Temouchent (121 kg) et Oran (91 kg).

L'IMMIGRATION EN HAUSSE ET 3 000 HARAGA ARRÊTÉS EN 2017

Les gendarmes répartis au niveau des frontières ne cessent d'enregistrer l'arrivée en masse d'immigrants clandestins sur le territoire national. Chaque année, leur nombre augmente en flèche. Si en 2016 ils étaient 6 499 immigrants clandestins arrêtés, l'année suivante, soit en 2017, ils sont passés à 9 219, soit une hausse de près de 42%. Selon le bilan annuel présenté hier par le colonel Mounir Laâldji, 3 816 faits incriminés ont été enregistrés durant l'année 2017 contre 2171 en 2016, soit une autre hausse de plus de 75%. En face, les gendarmes ont réussi, au cours de la même période, à démanteler 10 réseaux de passeurs d'immigrants et à arrêter 21 passeurs algériens.

Les immigrants clandestins, femmes et hommes, viennent souvent des pays du Sahel (Niger et Mali..). Après l'immigration clandestine, le conférencier a présenté le bilan annuel de l'émigration clandestine, des harraga algériens qui tentent la grande traversée, à haut risque, pour gagner l'autre rive de la Méditerranée. Sur ce plan, le bilan de la Gendarmerie révèle que 402 affaires ont été traitées en 2017 contre 162 en 2016, soit une hausse de 137 %. Le nombre de harraga arrêtés est passé de 1061 en 2016 à 3004 durant l'année passée, une hausse de 181%, selon le bilan de la Gendarmerie nationale. Enfin, 27 réseaux ont été démantelés et 55 passeurs ont été arrêtés.

Sofiane Abi

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Prés de 5 000 individus arrêtés et plus de 11 kg de cannabis saisis

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté près de 5000 suspects impliqués dans des affaires de détention et de consommation de stupéfiants et de port d'armes blanches prohibées, en janvier dernier, et saisi plus de 11 kg de cannabis, a indiqué un communiqué des mêmes services.
Selon la même source, 3564 affaires traitées en janvier dernier, se sont soldées par l'arrestation de 4935 suspects ayant été déférés devant les juridictions compétentes, dont 1924 affaires de détention et de consommation de stupéfiants, outre l'arrestation de 341 suspects dans le port d'armes blanches prohibées et de 2670 autres impliqués dans diverses affaires.
Concernant les affaires traitées, 437 sont liées à l'atteinte aux biens et 720 autres liées à l'atteinte aux personnes.
Pour ce qui est du port d'armes blanches prohibées, 341 affaires traitées se sont soldées par l'arrestation de 341 individus ayant été présentés aux juridictions compétentes, dont 50 ont été placés en détention provisoire.
Au chapitre de la lutte contre les stupéfiants, 1732 affaires ont été traitées impliquant 1924 individus , avec saisie de 11.111 kg de cannabis, 31.569 comprimés psychotropes, 76,18 grammes de cocaïne, 6,1 grammes d'héroïne, 15 comprimés de type ecstasy et de 10 comprimés de «Subitex», relève le même communiqué. Par ailleurs et en matière de prévention routière, les services de la sécurité publique ont relevé 16.353 infractions qui se sont soldées par le retrait de 5934 permis, ainsi que 72 accidents de circulation ayant fait 3 morts et 80 blessés. Les mêmes services relevant de la sûreté d'Alger ont effectué 2 051 opérations de maintien de l'ordre public et procédé à 233 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, ainsi qu'à l'application de 4 décisions de fermeture émanant des autorités compétentes.
Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu, au cours du mois de janvier, 60 068 appels via le numéro vert (1548) et le numéro de secours (17), en sus de 785 appels sur le numéro 104.

M. D.

MISE EN CIRCULATION DE 2 MILLIONS DE FAUX DOLLARS

VINGT ANS DE PRISON POUR L'ACCUSÉ EN FUITE

Le président du tribunal criminel d'appel d'Alger, Rekkad Mohamed, assisté des deux conseillères Benamirouche Nadia et Harizi Fatima-Zohra et de quatre autres membres du jury, a prononcé avant-hier deux peines de cinq ans de prison ferme contre deux inculpés. Ces derniers, lesquels ont d'ailleurs purgé leurs peines depuis presque cinq ans, ont été reconnus coupables de mise en circulation de faux billets de banque en dollars.



Dans le même contexte, le même tribunal a condamné par contumace l'un des principaux accusés, B. Mohamed, à vingt ans de prison ferme pour création d'une association de malfaiteurs spécialisée dans la falsification de billets de banque.
Et pour manque de preuves légales et matérielles, le même président a prononcé six acquittements dans l'affaire, qui revient après que les magistrats de la chambre criminelle de la Cour suprême ont répondu favorablement aux pourvois en cassation introduits par les trois accusés condamnés à cinq ans de prison ferme et par le procureur général de la cour d'Alger concernant les six acquittements rendus public, dans l'affaire liée à la circulation de faux dollars.
Si les premiers considéraient que les verdicts prononcés contre eux étaient « très lourds», le représentant du ministère public estimait, quant à lui, que les six inculpés acquittés ont une grande responsabilité pénale quant à leur implication directe dans la mise en circulation de faux billets de banque en dollars. La preuve, ils ont été arrêtés en possession de ces faux billets.
Pour rappel, grâce à la vigilance des éléments de la police judiciaire d'Alger-Centre, un important gang de falsificateurs a été démantelé en 2008 alors qu'il tentait d'écouler sur le marché des changes 2 millions de dollars falsifiés. Le groupe en question était composé de 9 éléments ; ces derniers activaient en plein cœur de la capitale.
Les prévenus faisaient circuler des billets de 100 dollars américains à quelques mètres seulement du square Port Said. Les inculpés, dont la plupart ont été acquittés lors de leur premier jugement ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, déclarant que les enquêteurs qui ont établi les procès-verbaux les ont sommés de signer les dépositions sans leur permettre d'en connaître les contenus.
Les inculpés ont maintenu au cours de leurs passages à la barre, leurs premières dépositions, tout en laissant entendre que les principaux accusés n'ont pas été inquiétés.
Le procureur général a requis la réclusion à vie contre tous les mis en cause, affirmant que ces derniers se sont mis d'accord pour faire circuler ces faux billets.
Les avocats de la défense ont insisté sur l'acquittement de leurs clients, estimant qu'ils ont été entraînés dans une affaire qui ne les concerne ni de près ni de loin. Ils ont par ailleurs affirmé que les principaux accusés n'ont jamais été inquiétés, notamment au cours de l'instruction judiciaire.
Il convient de signaler que des peines entre deux et sept ans de prison ferme ont été prononcées par le tribunal criminel d'Alger autrement composé.
Les inculpés sont impliqués notamment pour association de malfaiteurs, falsification de billets de banque et mise en circulation de près de 23 milliards en dinars et en dollars américains.
Tout a commencé en juin 2008 lorsque les éléments de la police judiciaire de la Sûreté d'Alger-Centre ont reçu une plainte de la part d'un citoyen qui s'est dit être victime d'une escroquerie, venant juste d'acheter un billet de 100 dollars américains, qui s'est avéré être un faux.

Redouane Hannachi

OBTENTION DU PERMIS DE CHASSE

La première session de formation débutera aujourd'hui à Zéralda

LA CHASSE va être bientôt légalisée en Algérie. Une première session de formation pour l'obtention de l'attestation d'habilitation à être titulaire d'un permis de chasse a été programmée à partir d'aujourd'hui, au siège du centre cynégétique de Zéralda.
La chasse étant toujours fermée, depuis 25 ans, le permis de chasse servira, dans un premier temps, à effectuer les battues administratives dans un cadre réglementaire, a indiqué un communiqué rendu public hier. La formation des chasseurs sera sanctionnée par un permis de chasse, qui leur sera délivré suivant la formation reçue. Cette formation porte sur la connaissance de la chasse, du gibier, de l'éthique de la chasse, de la légalisation et de la réglementation relative à la chasse, ainsi que sur le maniement des armes et munitions de chasse et des règles de sécurité et des notions de secourisme.
La loi numéro 04/07 du 14 août 2014 relative à la chasse comprend 23 textes d'application, dont 16 promulgués. Parmi ces derniers le décret exécutif numéro 06-386 du 31 octobre 2006 fixant les conditions et les modalités d'obtention et de délivrance du permis de chasse, d'où découle l'arrêté du 16 novembre 2017 fixant les conditions et modalités de stage pour l'obtention de l'attestation d'habilitation à être titulaire d'un permis de chasse.
En application des dispositions de cet arrêté, plusieurs sessions de stage sont programmées au cours de l'année, dont chacune dure trois jours (deux jours de stage pratique, et un jour de stage théorique), suivi d'un examen dont les dates sont fixées comme suit : pour la première session ce sera la première journée ouvrable de la première semaine du mois de mars, et pour la 2e session, la première semaine du mois de juin, et en fin les 3e et 4e sessions, les examens sont programmés pour la première semaine du mois de septembre et de décembre.
La chasse est une activité de loisirs qui a un impact socioéconomique important, notamment à travers la pratique de la chasse touristique.
Elle joue aussi un rôle dans le maintien de l'équilibre écologique en gérant, d'une façon durable, notre patrimoine cynégétique.

Samir Mouloud

LAVROV :

«Les USA préparent les Européens à l'utilisation d'armes nucléaires contre la Russie»

Les militaires américains préparent les forces armées des pays européens à l'utilisation des armes nucléaires tactiques contre la Russie, selon Sergueï Lavrov.



Intervenant lors d'une session de la conférence sur le désarmement à Genève, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a exprimé l'espoir que les Européen opposent un «non» ferme au déploiement sur leur territoire des armes nucléaires américaines. «Le maintien des armes nucléaires non stratégiques des États-Unis en Europe, accompagné de la pratique déstabilisante de «missions nucléaires communes» entrave le désarmement nucléaire en Europe», a-t-il signalé. Selon lui, dans le cadre de ces missions, «les membres non nucléarisés de l'Otan, violant grossièrement le Traité sur la non-prolifération, participent aux planifications d'utilisation des armes nucléaires non stratégiques des États-Unis et s'entrainent aux compétences adéquates». «Tout le monde doit comprendre que les militaires américains préparent ainsi les forces armées des pays européens à l'utilisation des armes nucléaires tactiques contre la Russie», a relevé Sergueï Lavrov. Le ministre a assuré que Moscou était prêt à la reprise des négociations lors de la conférence sur le désarmement et qu'aucun tabou n'existait pour lui sur aucun des points à l'ordre du jour. «La Russie est prête à la reprise des négociations dans le cadre de la conférence sur la base de tout programme équilibré et issu d'un consensus. La Russie n'a de tabou sur aucun point à l'ordre du jour. Nous avons la volonté politique et la capacité d'expertise pour entamer un travail de négociation», a assuré Sergueï Lavrov. «Le règlement des questions d'actualité liées au contrôle des armements et à la non-prolifération nous impose une reprise des négociations dans les meilleures délais», a-t-il précisé.

R. I.

SELON AL MANAR TV

Ingérence saoudienne au Liban à deux mois des législatives



L'INGÉRENCE saoudienne dans les affaires libanaises s'intensifie à deux mois des élections législatives prévues début mai au Liban. D'autant que le camp du 14-mars qu'elle soutient semble bien écartelé. Une délégation saoudienne était à Beyrouth le mardi 27 février. Celle-ci est dirigée par une nouvelle figure de la diplomatie saoudienne, Nizar Al-Aloula, lequel succède à Thamer al-Sabhane qui était à deux doigts d'être expulsé du Liban, tellement ses moyens contrevenaient aux convenances diplomatiques. Signe fort de cette tournée, sa première destination a été le chef des Forces libanaises, Samir Geagea. C'est ma maison, lui a-t-il M. Al-Aloula. Ce fut aussi la rencontre la plus longue. Contrairement à la visite postérieure du chef de l'Etat Michel Aoun qui avait à peine dure les 10 minutes. Riad ne le tient pas à cœur d'autant qu'il prône une politique indépendante d'elle, alors qu'elle tente de tenir le Liban en laisse, sous prétexte d'y contrer l'influence iranienne. Evolution importante sur cette tournée : une rencontre s'est déroulée avec le Premier ministre et chef du courant du Futur, Saad Hariri. C'est la première du genre depuis sa séquestration à Riyad et sa démission forcée en novembre 2018. Une invitation lui a été adressée afin de se rendre à Riyad, qu'il a tout de suite acquiescée. Ce mercredi, M Hariri s'est rendu en Arabie, et devrait y rencontrer le roi et le prince héritier. Il devrait ouvrir une nouvelle page entre les deux alliés historiques, mais aussi paver le chemin à la réconciliation entre son courant et les FL. La relation entre les deux membres du camp du 14-mars est au plus mal, depuis que les proches de M. Hariri accusent les dirigeants des FL de s'être plaints auprès des dirigeants saoudiens, du fait que le Premier ministre libanais ne tient pas suffisamment tête au Hezbollah.

R. I.

IL AURAIT EU PENDANT LA COUPE DU MONDE

Un complot visant à «inonder la Russie de cocaïne»

L'ORGANISATEUR présumé de la livraison de cocaïne de l'Argentine à la Russie est Andrei Kovalchuk, un agent de sécurité du ministère russe des Affaires étrangères. Une source proche de l'enquête, qui a fait les gros titres ces derniers jours, a précisé que Kovalchuk est un employé du département de la sécurité du ministère et a eu l'opportunité de travailler pendant une longue période dans les ambassades de Russie en Argentine et en Allemagne. Plus tôt, les médias étrangers ont publié un certain nombre d'articles en relation avec le « scandale de la cocaïne » qui a éclaté à cause d'une opération spéciale entre la Russie et l'Argentine. Les principales sources affirment que des diplomates russes et des services spéciaux sont impliqués dans le trafic de drogue, mais il est important d'établir que l'enquête a été ouverte par la partie russe, en collaboration avec les autorités argentines. On sait qu'à la fin de 2016, l'ambassadeur russe à Buenos Aires a trouvé 400 kg de cocaïne (d'une valeur d'environ 55 millions de dollars) destinée à être expédiée à Moscou. Cette découverte a été faite dans une école pour les enfants du personnel diplomatique. Les services spéciaux de la Russie et de l'Argentine ont établi une coopération sur cette question – la cocaïne a été remplacée par de la farine, avec des traceurs GPS, et les valises ont été envoyées aux destinataires originaux à Moscou. L'ancien conservateur de l'ambassade d'Argentine, Ali Abyyanov, a reçu la cargaison. L'implication du garde de sécurité Ivan Bliznyuk est également alléguée. L'enquête se poursuit.

R. I.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : **099242019610229**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à: FOURNITURE EN DENREE ALIMENTAIRES, AU PROFIT DU SIEGE DE DIRECTION ET SES UNITES OPERATIONNELLES ANNEE 2018. Publié dans les quotidiens nationaux Le Jeune Indépendant en date du:15/01/2018 et الشروق اليومي en date du : 15/01/2018 et BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement aux soumissionnaires désigné ci-après Conformément aux paramètres suivants :

LOTS	SOUMISSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DES LOTS SELON LES SITES	Montant de l'offre(DA) TTC	Montant corrigé (DA) TTC	Observation
Lotn° 01 : Viandes rouges. **Site A** (Unité Principale -Unité Secteur à Tipasa- - - Unité de Ahmer El-Ain Unité de Ain-Tagourait - Unité de Bouismail - Unité deDouaouda - Unité de Koléa - Unité de Atattba de la protection civile)	**AICHOUNE NOURDDINE** Commerce en gros des produit liés à l'alimentation humaines- ALGER NIF:**197910350030718 9**	30	Min	5 201 500.00	5 201 500.00	offre la moins disante
			Max	5 489 900.00	5 489 900.00	
Lotn° 02 : Viandes rouges. **Site B**(-Unité de Hadjout -Unité de Sidi Amar Unité de Oued el Belaa - Unité Marine deCherchell - Unité deCherchell - Unité de Hadjret ennous - Unité de Gouraya-Unité de Damous de la protection civile)	**AICHOUNE NOURDDINE** Commerce en gros des produit liés à l'alimentation humaines- ALGER NIF:**197910350030718 9**	30	Min	2 801 650.00	2 801 600.00	offre la moins disante
			Max	3 255 100.00	3 265 100.00	
Lotn° 03 : Viandes blanches et œufs **Site A** (Unité Principale -Unité Secteur à Tipasa- - - Unité de Ahmer El-Ain Unité de Ain-Tagourait - Unité de Bouismail - Unité deDouaouda - Unité de Koléa - Unité de Atattba de la protection civile)	**LATRECHE MOHAMED** Commerce de détail de Viandes blanche, œufs, viandes fraiches et congelées –TIPASA NIF:**197342120006639**	20	Min	5 950 570.00	5 950 570.00	offre la moins disante
			Max	6 363 910.00	6 363 910.00	
Lotn° 04 :Viandes blanches et œufs **Site B**(-Unité de Hadjout -Unité de Sidi Amar Unité de Oued el Belaa - Unité Marine deCherchell - Unité deCherchell - Unité de Hadjret ennous - Unité de Gouraya-Unité de Damous de la protection civile)	**LATRECHE MOHAMED** Commerce de détail de Viandes blanche, œufs, viandes fraiches et congelées –TIPASA NIF:**197342120006639**	20	Min	2 869 250.00 دج	2 869 250.00 دج	offre la moins disante
			Max	3 382 960.00 دج	3 382 960.00 دج	
Lot n° 05 :Fruits et légumes **Site A** (Unité Principale -Unité Secteur à Tipasa- - - Unité de Ahmer El-Ain Unité de Ain-Tagourait - Unité de Bouismail - Unité deDouaouda - Unité de Koléa - Unité de Atattba de la protection civile)	**BELGROUN MOURAD** alimentation générale –détaillant – TIPASA NIF:**197742020065724**	30	Min	2 905 430.00	2 905 430.00	offre la moins disante
			Max	3 292 350.00	3 292 350.00	
Lot n° 06: Fruits et légumes **Site B**(-Unité de Hadjout -Unité de Sidi Amar Unité de Oued el Belaa - Unité Marine deCherchell - Unité deCherchell - Unité de Hadjret ennous - Unité de Gouraya-Unité de Damous de la Protection civile	**BELGROUN MOURAD** alimentation générale –détaillant – TIPASA NIF:**197742020065724**	30	Min	2 341 070.00	2 341 070.00	offre la moins disante
			Max	2 710 750.00	2 710 750.00	
Lot n° 07 : Alimentation générale et produits laitiers **Site A** (Unité Principale -Unité Secteur à Tipasa- - - Unité de Ahmer El-Ain Unité de Ain-Tagourait - Unité de Bouismail - Unité deDouaouda - Unité de Koléa - Unité de Atattba de la protection civile)	**BOUNACER ALI** Commerce en gros des produit lies a l'alimentation humaines-MEDEA NIF:**796426369007503**	20	Min	3 344 979.40	3 344 979.40	offre la moins disante
			Max	3 924 345.70	3 924 400.25	
Lot n° 08 : Alimentation générale et produits laitiers **Site B**(-Unité de Hadjout -Unité de Sidi Amar Unité de Oued el Belaa - Unité Marine deCherchell - Unité deCherchell - Unité de Hadjretennous - Unité de Gouraya-Unité de Damous de la protection civile)	**ARBANE BILLEL** alimentation générale –détaillant -TIPASA NIF:**198742120186322**	20	Min	3 570 190.00	3 570 190.00	offre la moins disante
			Max	4 139 215.00	4 139 215.00	
Lot n° 09 : Poisson les unités de la protection civile	**TAHAR ZOUBIR** Commerce au détail de poisson et coquillages TIPASA NIF:**197842350216623**	20	Min	1 729 800.00	1 729 800.00	offre la moins disante
			Max	2 090 500.00	2 090 500.00	
Lot n° 10 : Pain **Site A** (Unité Principale -Unité Secteur à Tipasa- - - Unité de Ahmer El-Ain Unité de Ain-Tagourait - Unité de Bouismail - Unité deDouaouda - Unité de Koléa - Unité de Atattba de la protection civile)	**SADOUKI MOHAMED** boulangerie industrielle TIPASA **NIF:196842120102933**	25	Min	1 349 250.00	1 349 250.00	offre la moins disante
			Max	1 440 915.00	1 440 915.00	
Lot n° 11 : Pain **Site B**(-Unité de Hadjout -Unité de Sidi Amar Unité de Oued el Belaa - Unité Marine deCherchell - Unité deCherchell - Unité de Hadjret ennous - Unité de Gouraya-Unité de Damous de la protection civile)	**SADOUKI MOHAMED** boulangerie industrielle TIPASA **NIF:196842120102933**	25	Min	859 950.00	859 950.00	offre la moins disante
			Max	917 385.00	917 385.00	

Critère de choix : l'offre la moins disante parmi les offres techniquement qualifiées.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction de la protection civile au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès da la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 01/03/2018 / ANEP N° 805 594**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Centre Hospitalo-universitaire Mustapha
Place du 1er Mai Alger
NIF : 095 516029000145

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite à l'examen et l'analyse des différentes soumissions reçues dans le cadre de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2018 portant sur : « **la maintenance préventive de la centrale électrique de secours et des groupes électrogènes des postes moyenne et basse tension (MT/BT) pour l'année 2018 »**
Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et en se basant sur les critères de choix fixés dans le cahier des charges.

Résultat de l'évaluation technique et financière de l'appel d'offres :

Soumissionnaire NIF	Montant de l'offre en TTC	Critère de choix
SARL DIESELING NIF: 099816000396655	8 339 520.00 DA	Offre unique

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, peuvent se rapprocher des services du centre hospitalo-universitaire Mustapha (bureau des marchés), au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit. Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, un délai de 10 jours à compter de la date de la parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Jeune Indépendant **du 01/03/2018 / ANEP N° 805 755**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE OUARGLA
Numéro d'Identification Fiscale : 40801500003008 2
Intitulée de l'opération : Renforcement des voies goudronnées des quartiers 08 mai et 17 octobre à Nezla, y compris suivi et contrôle.
Numéro de l'opération : 9511/231/136/2018

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN PROJET DE MARCHE

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/2018 Paru dans les quotidiens nationaux ***Le Jeune Indépendant*** le 16/01/2018 **et** ***Al-Mehwar*** le 14/01/2018 et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire suivante :

Désignation du projet	Entreprise	N° d'identification fiscale	Note de l'offre technique (100 pts)	Montant (en TTC) DA	Délai d'exécution
Renforcement des voies goudronnées des quartiers 08 mai et 17 octobre commune de Nezla	SARL HADJ ALI TRAVAUX HYDRAULIQUE ET ROUTES-Touggourt	000630012382518	76,75 pts	22.354.504,80	04 mois

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Ouargla dans un délai de dix (10) jours, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché. Les autres soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Ouargla (bureau des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis d'attribution provisoire de marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 01/03/2018 / ANEP N° 805 563**

GRAND FROID : QUELS RISQUES POUR LE COEUR ?



CŒUR et grand froid ne font pas bon ménage. Les températures négatives ne sont pas à prendre à la légère, notamment lorsqu'on souffre de maladies cardiaques. Voici les précautions à prendre en cas de problèmes cardio-vasculaires.

Notre système vasculaire possède un mécanisme de défense, la vasoconstriction, c'est à dire le resserrement des vaisseaux. Celui-ci permet à l'organisme de garder le plus possible le chaud à l'intérieur pour le concentrer sur les organes les plus importants (coeur, cerveau…).

Cette vasoconstriction entraîne une augmentation la pression sanguine, soumettant le cœur à davantage d'efforts. En outre, la vasoconstriction peut favoriser la formation de caillots, au niveau des artères du cœur (entraînant un infarctus) ou dans le cerveau (accident vasculaire cérébral).

Selon une étude menée au Royaume Uni portant sur 84.000 admissions hospitalières (étude publiée en 2010 dans le British Medical Journal), pour chaque baisse de 1°C de la température extérieure, on observe une élévation du nombre d'infarctus d'une valeur comprise entre 1% et 3% dans les quatre semaines qui suivent.

Le froid favorise la survie et la circulation des virus hivernaux. Or, certains d'entre eux, comme ceux responsables de la grippe, favorisent le risque d'infarctus.

EL KENDI, 10 années d'activité au service de la santé du citoyen algérien

«98 % des médicaments d'EL KENDI sont produits en Algérie et sont équivalents qualitativement aux médicaments importés. L'ensemble des produits est soumise au strict et rigoureux respect des normes internationales de Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) sous le contrôle permanant du département interne d'assurance qualité qui dispose d'une équipe compétente et pluridisciplinaire mais aussi du LNCPP (Laboratoire National de Contrôle des Produits Pharmaceutiques) et de l'Agence Nationale du Médicament qui valident les installations et contrôlent les lots fabriqués, a indiqué le président directeur général Abdel mouneim El Eal .

«EL KENDI couvre à ce jour 10 % des besoins du marché algérien en médicaments et environs 30 % des traitements des maladies chroniques, tout en rajoutant que «EL KENDI produit 150 médicaments génériques à savoir des produits dont les molécules sont tombées dans le domaine public. En optant pour ce choix, elle accroit non seulement la couverture des besoins, mais en plus, elle contribue à la baisse des dépenses de santé publique et honore la politique du gouvernement en matière de réduction des importations», a fait savoir le PDG d'El kendi.

Forte d'une équipe dédiée à la veille internationale, EL KENDI ne se limite pas à dupliquer des princeps. L'entreprise qui emploie une équipe de plus de 1 200 collaborateurs, consacre des efforts matériels et humains conséquents afin d'optimiser les technologies innovantes acquises, de développer des formulations à libération modifiée et des formes galéniques non conventionnelles qui procurent aux patients plus de confort, d'adhésion, d'efficacité, de sécurité et de rapidité d'action. Les professionnels de la santé et les malades accordent leur confiance à EL KENDI. Afin de satisfaire la demande croissante des médicaments de spécialité et grâce à un investissement global de 160 millions de dollars, une nouvelle usine sera inaugurée au 1er trimestre 2018.



Adjacente à la première qui est opérationnelle depuis 2009, les deux sites de production d'EL KENDI sont installées au niveau du Pôle Biotechnologique de Sidi Abdellah. Cette nouvelle réalisation donnera lieu à la création d'environs 400 nouveaux emplois directs et permettra de surcroît à propulser EL KENDI au rang de leader dans l'exportation algérienne de médicaments vers toute la région de l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

EL KENDI est aujourd'hui la première entreprise de génériques en Algérie. Une réussite qu'elle doit à la qualité de ses médicaments mais aussi au soutien et à la confiance des autorités algériennes, des professionnels de la santé et des patients.

Il ya lieu de rappeler que l'entreprise a consacré ses 10 années d'existence à l'acquisition de technologies nouvelles afin de développer sa production de génériques à forte valeur ajoutée et à enrichir son portefeuille avec des produits hospitaliers, des traitements oncologiques et des médicaments issus de la biotechnologie. EL KENDI Industrie du médicament, faut-il le signaler est le premier laboratoire algérien de production de médicaments et le pionnier dans la fabrication locale de traitements pour les maladies chroniques (cardiologie, neuropsychiatrie, urologie, asthme et maladies respiratoires).

Cholestérol : le grand bluff ! Pourquoi le cholestérol est bon pour la santé !

COMMENT le cholestérol a été érigé en coupable idéal des maladies cardio-vasculaires par une série d'approximations scientifiques. Un dogme dont un nombre croissant de chercheurs dénoncent les dangers.

Le cholestérol, que tout un chacun se représente comme un excès de mauvaise graisse dans l'organisme, est désigné à la vindicte médicale et populaire depuis les années 1950 comme responsable des maladies cardio-vasculaires qui terrassent jeunes et vieux avant l'heure. Or, un nombre croissant de chercheurs en médecine dénoncent ce qu'ils considèrent comme un vaste mensonge, façonné à la fois par une série d'approximations scientifiques et par de puissants intérêts économiques, de l'industrie agroalimentaire d'abord, des laboratoires pharmaceutiques ensuite. Les facteurs avérés de risque, affirment ces recherches convergentes, sont en réalité le tabac, l'hypertension, l'obésité et le manque d'exercice. Mais depuis la mise sur le marché, en 1993, de nouveaux traitements anticholestérol, les statines, une écrasante majorité de médecins mise sur leur prescription avant toute autre mesure préventive. Consommées par 220 millions de patients à travers le monde, les statines sont devenues en quelques années le médicament le plus vendu dans l'histoire de la médecine. Or, les fabricants eux-mêmes commencent à reconnaître qu'elles peuvent entraîner des effets secondaires graves, tels que des douleurs musculaires, des problèmes hormonaux, des pertes de mémoire, des dépressions et aussi, selon des études récentes, le déclenchement d'un diabète. Une reconnaissance tardive qui, étrangement, intervient alors que les derniers brevets en la matière tombent dans le domaine public et qu'une nouvelle molécule anticholestérol s'annonce.

Pour démonter ce qui a constitué pendant plus d'un demi-siècle un dogme inattaquable, Anne Georget donne la parole à une quinzaine de spécialistes – chercheurs en médecine, cardiologues, journalistes médicaux, nutritionnistes… – qui expliquent à la fois ce que l'on sait du cholestérol et réfutent, études à l'appui, ce qu'ils estiment être des conclusions scientifiques biaisées. Ainsi le physiologiste américain Ancel Keys, qui, le premier, avait attribué à la surconsommation de graisses saturées la stupéfiante épidémie d'accidents cardio-vasculaires survenue dans les années 1950 dans certains pays occidentaux, a-t-il délibérément passé sous silence les contre-exemples statistiques. Tandis que les études cliniques des statines ont été financées à 80 % par les laboratoires qui avaient le plus intérêt à ce qu'elles s'avèrent positives. Dense et documentée, une roborative enquête à décharge.



RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

9e séminaire d'ophtalmologie les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou

Le 9e séminaire d'ophtalmologie de l'association algérienne de lutte contre la cécité se tiendra les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des organisateurs. Le thème principal de cette manifestation scientifique est l'inflammation oculaire.

-3èmes joumées du Centre de lutte conte le cancer (CLCC) d'Annaba - 5 et 6 avril 2018 à Annaba

-8ème Congrès National de chirurgie et Médecine Esthétique - 26 et 27 avril 2018 à Alger

-7ème congrès international de néphrologie - 26 au 28 avril 2018 à Batna

-9ème congrès d'urologie de l'Association des Chirurgiens Urologues de l'Ouest (Errazi) - 4 et 5 mai 2018 à Oran

-5ème Forum médical international de la wilaya de Chlef - 3 au 5 mai 2018 - Chlef - Algérie

-8ème Forum International en Santé de l'Etablissement Hospitalier Dr Benzerdjeb - 5 et 6 mai 2018 à Aïn Temouchent

7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

LA CHAMBRE DONT RÊVE TOUT ENFANT FAN DE STAR WARS





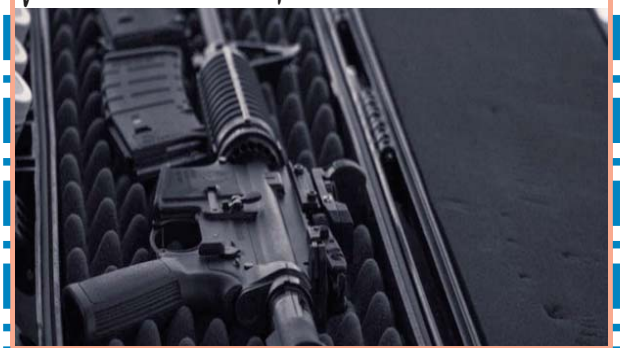




UN PÈRE a construit pour son fils une chambre entièrement décorée façon Star Wars, avec comme pièce maîtresse un lit suspendu dans une réplique du cockpit du célèbre Faucon Millenium.
Ces images ont été postées sur le réseau social de partage d'images Imgur il y a trois jours par un utilisateur du nom de Dericrw. Un internaute qui semble avoir quelques talents de bricoleur puisqu'il a construit pour son jeune fils une réplique assez bluffante du célèbre vaisseau de Han Solo, le Faucon Millenium. Admirez le cockpit qui s'intègre parfaitement avec la toile imprimée sur le mur. Dedans, le jeune garçon peut, en plus de dormir sur ses deux oreilles, regarder la télé via l'ouverture qui permet d'accéder au cockpit.

Le grand luxe.
Sur ce mur adjacent, le père semble cette fois s'être inspiré de l'univers de l'Etoile de la Mort, dissimulant dans une armoire secrète toute une panoplie de "sabres-laser" - l'arme préférée des Jedi - et de "Nerf", les pistolets utilisés dans la saga. Sur Imgur, de nombreux commentaires ont salué l'extraordinaire travail de ce père, qualifié par certains de "meilleur papa du monde".

Les Américains peuvent légalement acheter un fusil AR-15 avant de pouvoir acheter de la bière !



C'est tout simplement parce que les Américains doivent avoir 21 ans avant de pouvoir légalement acheter de l'alcool. Mais dans la plupart des États, ils peuvent acheter un fusil d'assaut de style militaire AR-15 à partir de 18 ans.Acheter ce type d'armes est plus facile aux USA que d'acheter une arme de poing, en effet, la loi fédérale a des exigences d'âge plus strictes pour l'achat d'armes de poing que pour les fusils de style militaire qui sont devenus l'arme de choix pour les fusillades de masse les plus meurtrières des Etats-Unis. À quelques exceptions près, les Américains doivent avoir 21 ans pour acheter une arme de poing auprès d'un distributeur autorisé.

Eli ressemblait à ça et puis il est devenu accro aux tatouages



UN ARTISTE adepte de la transformation corporelle montre le résultat de dix ans de tatouages sur son corps. Eli Ink, 27 ans, s'est tatoué en noir jusque dans le blanc des yeux et dans la bouche. Son projet: ajouter des touches d'encre blanche sur la toile noire qu'est devenu son corps afin de ressembler à une peinture de Picasso, et ce malgré les risques qu'il encourt.
Eli Ink, nom prometteur pour un artiste tatoueur, a l'art dans la peau. Il le préfère en tout cas épidermique que mural, quoique l'art rupestre ne doit pas lui déplaire. Cet habitant de Brighton de 27 ans voit son corps comme une oeuvre d'art en perpétuelle évolution. Cela fait dix ans qu'il a succombé au concept de la modification corporelle jusqu'à devenir méconnaissable: sa peau est désormais intégralement couverte de plusieurs couches d'encre noire, ses sclères (blanc de l'oeil) sont teints en noir tandis que des écarteurs (piercings visant à élargir la peau) ornent son nez, sa bouche et ses oreilles.
"La seule personne à vraiment me comprendre, c'est moi"
Le processus de transformation est loin d'être achevé, selon le principal intéressé qui explique au Mail online que sa passion pour les tatouages lui est venue tout jeune, alors que son oncle s'était offert un immense tattoo tribal lors de vacances en Espagne. Conscient que son apparence est désormais déroutante, il résume son état d'esprit: "A mes yeux, je suis la seule personne à pouvoir comprendre correctement le but de ma transformation. Je ne cherche même pas à la décrire à qui que ce soit".

"Etre un personnage de Picasso"
"J'ai toujours été subjugué par l'art en lui-même. Picasso est ma grande source d'inspiration d'enfance, et l'abstrait en particulier, mais j'aime toutes les formes d'art. La modification corporelle n'a été qu'une nouvelle étape de mon développement artistique".
Et l'abstrait, c'est précisément tout ce qui guide le jeune homme en regard dans ses choix concernant son propre corps. "Je voulais ressembler à un personnage de Picasso. J'aime le regard abstrait, ne pas être dans la pensée mais dans la pure expression", décrit-il.
De cette passion est née son évolution physique. De quelques tatouages sur le visage, il est passé en quelques années à d'immenses écarteurs puis aux tatouages plus couvrants puis intégraux avant de teindre le blanc de ses yeux et l'intérieur de sa bouche, qui comporte aujourd'hui également un écarteur labial blanc pour le contraste.
"Cela peut avoir des conséquences désastreuses"



Se tatouer l'intérieur de l'oeil n'a été qu'une étape de son processus personnel, mais ce n'est pas une démarche anodine ni sans risque. Cela consiste à injecter de l'encre dans le globe oculaire, entre deux couches du sclère, et attendre qu'elle se répande dans tout le blanc. Eli l'admet, cette transformation oculaire -comme d'autres étapes de sa modification corporelle- peut avoir des conséquences désastreuses si elle est mal exécutée. "C'est un risque que vous prenez en laissant quelqu'un, même un chirurgien expérimenté, toucher à vos yeux. La modification corporelle, c'est un mode de vie risqué".

Hommage aux rites traditionnels
Côté coeur, l'encre ne semble pas révulser toutes les filles, vu qu'Eli s'est trouvé une petite amie qui partage sa vision de l'esthétique et de l'art et qui l'aime "à la folie". Le milieu de la modification corporelle est un petit milieu d'initiés qui s'inscrivent selon eux dans la mouvance des primitifs modernes qui préfère à l'art "savant" l'art exotique et qui rend hommage aux rites de passage des cultures dites "primitives", bien que ce terme est critiqué.

"Je consacrerai ma vie à mon corps car tout est perfectible"
"Je n'en aurai jamais terminé. Cela me prendra le reste de ma vie pour finir mes études sur mon corps et j'y consacrerai le reste de mon existence afin de parfaire mon travail car tout est perfectible mais il faut bien commencer quelque part", analyse-t-il. Dans cette optique, les critiques ne l'inquiètent pas ou en tout cas plus. "C'est toujours plus agréable d'être complimenté, que ce soit par des accros du tattoo ou des passants, et le pire des remarques vient toujours de l'ancienne génération qui vous regarde de haut et vous fait sentir misérable. Mais c'est un état d'esprit. Je ne m'en retourne plus désormais".

Questions ?
Réponses !

LES ÉLÉPHANTS ONT-ILS RÉELLEMENT PEUR DES SOURIS ?



L'éléphant aurait peur des souris, ou des petits rongeurs en général, parce qu'ils peuvent se coincer dans sa trompe. Cette idée émane d'un vieux mythe, que l'on connaissait déjà du temps de la Grèce antique. Aujourd'hui, on ne saurait dire d'où vient précisément cette légende. Il est possible que son but premier fût de démonter le postulat plus général qui dit que les petites bêtes ne mangent pas les grosses, comme pour l'histoire de David et Goliath. Quelle que soit son origine, comme souvent dans les légendes urbaines, il y a peut-être un fond de vérité.

L'éléphant ne montre pas d'intérêt pour la souris

L'idée d'une souris coincée dans la trombe est relativement absurde, parce que l'éléphant n'aurait aucun mal à l'expulser. Par ailleurs, de nombreuses études ont été menées sur la réaction des éléphants en captivité face aux souris. Aucune n'a confirmé le mythe. Les éléphants n'ont montré aucun intérêt particulier envers la souris. Dans la nature en revanche, les éléphants deviennent nerveux lorsque de petits animaux s'agitent autour d'eux, mais leur agacement vient probablement du fait qu'ils n'y voient pas bien. Dans l'émission MythBusters de Discovery Channel, les présentateurs ont testé la réaction des éléphants en pleine nature à l'arrivée soudaine d'une souris sur leur passage. Sur la vidéo, on peut observer les éléphants dévier leur trajectoire pour éviter la souris. Pour beaucoup, cette séquence prouve que le mythe est fondé, mais à y regarder de plus près, cette vidéo montre seulement deux éléphants, surpris de voir apparaître un animal soudainement. Un éléphant apeuré déploie ses grandes oreilles et recule pour mieux évaluer le danger. Dans la vidéo, on l'observe seulement changer de route. En somme, il y a peu de chance que la science arrive un jour à justifier ce vieux mythe urbain.

Égypte : la nourrice de Toutânkhamon serait en fait sa sœur

La tombe de Maïa, la nourrice de Toutânkhamon, vient d'être ouverte au public. L'un de ses découvreurs, l'égyptologue français Alain Zivie, pense de plus en plus sérieusement que Maïa n'était autre que l'une des sœurs du pharaon, la princesse Mérytaton. Cette annonce pourrait bien être l'un des premiers pas vers un renouveau des grandes découvertes en égyptologie.

N'en déplaise à Edgard P. Jacobs et malgré son album relatant les aventures de Blake et Mortimer dans Le mystère de la Grande Pyramide, le tombeau d'Akhenaton et sa momie ont bien été retrouvés depuis le XIXe siècle. Sa tombe a même été fouillée par Howard Carter en 1892. Pourtant, de nombreuses zones d'ombre subsistent aussi bien avec sa grande épouse royale, Néfertiti – dont la momie n'a toujours pas été retrouvée –, qu'avec sa descendance, en particulier le pharaon Toutânkhamon.

L'égyptologue français Alain Zivie vient néanmoins de faire une annonce retentissante. Il pense en effet être parvenu à relier de façon convaincante la nourrice de Toutânkhamon à la famille de ce dernier. Il s'agirait de la fille aînée d'Akhenaton, la princesse Mérytaton, qui n'est autre que la sœur de Toutânkhamon, voire sa demi-sœur.

En 1996, une équipe de la Mission archéologique française du Bubasteion (MAFB), menée par Alain Zivie, a découvert dans la célèbre nécropole de Saqqara une tombe datant de la XVIIIe dynastie. Son étude a montré qu'il s'agissait de celle d'un membre de la cour d'Akhenaton, une femme nommée



Maïa représentée sur des bas-reliefs. On peut la voir jeune et coiffée d'une lourde perruque. Ce qui a le plus frappé l'équipe c'est une scène où on la voit assise sur son fauteuil, portant sur ses genoux le jeune Toutânkhamon. Selon les égyptologues, cela signifie que Maïa était la nourrice de ce pharaon.

Remarquablement, on trouve dans l'une des tombes royales de Tell el-Amarna (c'est-à-dire celles où ont été inhumés les membres de la famille royale amarnienne comme Akhenaton lui-même, sa mère, la reine Tiyi, ses filles) deux représentations du couple royal Akhenaton et Néfertiti suivies par celle d'une femme portant dans ses bras un enfant royal, peut-être Maïa et Toutânkhamon.

Maïa et la princesse Mérytaton ne feraient qu'un

Mérytaton était quant à elle la fille aînée d'Akhenaton et Néfertiti. Le couple eut d'autres filles mais les chroniques parlent davantage de Mérytaton et ses représentations nous sont parvenues en nombre. Les détails concernant sa vie font l'objet de nombreux débats entre les égyptologues qui ont par exemple pensé un moment qu'elle avait remplacé sa mère en devenant l'épouse royale de son père. Elle a pu succéder temporairement à Akhenaton sous le nom d'Ânkh-Khéperourê Néfernéferouaton en épousant le mystérieux Smenkhkarê avant la nomination de Toutânkhamon.

Toujours est-il que, selon Alain Zivie, une comparaison attentive des représentations de Maïa et Toutânkhamon montre qu'ils se ressemblent beaucoup : le même menton, le même œil. S'il s'agit bien de la même famille, force est d'en conclure, à cause de la chronologie, que Mérytaton et Maïa ne font qu'un.

Surtout, il semble maintenant que la Maïa qui tient Toutânkhamon sur ses genoux est en fait elle-même assise sur le trône royal. En outre, dans un des tombeaux de Tell el-Amarna, se trouve une représentation de Mérytaton allaitant un petit bébé dont l'identité est inconnue. Ce pourrait en fait être Toutânkhamon.

La momie de Mérytaton n'a jamais été retrouvée mais il se pourrait bien qu'elle soit dans la chambre secrète supposée se situer dans la tombe de Toutânkhamon.

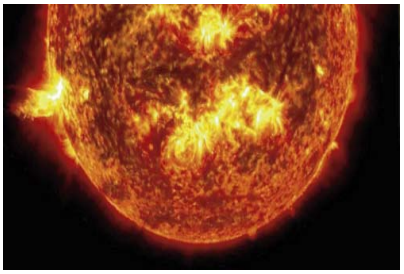
Staff, un prototype de prévisions et d'alerte des tempêtes solaires

DES PRÉVISIONS de l'activité du Soleil fiables et sur plusieurs semaines sont-elles possibles ? Oui, affirment des chercheurs européens qui ont mis au point un prototype de système d'alerte pour détecter une tempête solaire qui pourrait toucher la Terre.

Les effets liés à l'activité du Soleil affectant la Terre et l'espace proche sont un réel sujet de préoccupation car ils peuvent perturber les activités humaines en orbite et endommager l'électronique des infrastructures technologies, qu'elles soient spatiales ou terrestres. Ainsi, les astronautes mais aussi les passagers et membres d'équipage d'avions de ligne risquent d'être exposés à des doses de rayonnements élevés. Des satellites en orbite basse peuvent perdre des centaines de mètres d'altitude.

Quant aux satellites de télécommunications et ceux qui proposent des services de positionnement et de radionavigation (GPS, Galileo), ils sont également sujets à des perturbations. Sur Terre, les réseaux électriques peuvent être affectés et connaître des pannes très importantes, comme ce fut le cas au Québec en 1989 ou à Malmö en 2003. Et que dire de la violente et gigantesque tempête solaire du 23 juillet 2012 qui aurait frappé tous les systèmes électroniques de la planète si elle s'était produite juste neuf jours plus tôt.

Aujourd'hui, le Soleil est observé comme jamais par une panoplie d'observatoires solaires basés au sol et de satellites dédiés. Leurs données renseignent sur le type, l'intensité et l'étendue des phénomènes météorologiques spatiaux que sont les orages géomagnétiques, les tempêtes et éruptions solaires et l'activité ionosphérique.



La météorologie de l'espace à deux semaines

Il existe déjà de nombreux services dédiés à l'interprétation de ces observations pour établir des prévisions liées à l'activité du Soleil. Mais il manque un système d'alerte capable de calculer si et quand une tempête solaire doit toucher la Terre et de prévoir ses impacts, notamment pour les systèmes de navigation et de télécommunication.

Le prototype d'un tel système existe. C'est Staff (Solar Timelines viewer for AFFects), qui fournit ses informations quotidiennement. Il se base sur des travaux réalisés dans le cadre du projet Affects (Advanced forecast for ensuring communications through space), un programme-cadre européen de recherche et de développement technologique (FP7), principal instrument financier européen de soutien à la recherche. L'idée est d'améliorer les prévisions des tempêtes solaires importantes, en particulier pour leurs effets sur les télécommunications et les systèmes de navigation. Grâce à une estimation fiable, les mesures nécessaires pour protéger les technologies à risque pourront être appliquées à temps.

Pour cela, les scientifiques d'Affects ont analysé les données du climat de l'espace de plusieurs satellites et utilisé des instruments à bord de la Station spatiale. Les chercheurs ont conduit des analyses en temps réel pour déduire des propriétés comme l'intensité, la direction, la vitesse et le trajet d'une tempête solaire. Mieux, l'analyse des propriétés de la couronne du soleil et du vent solaire permet d'estimer le temps nécessaire pour qu'une tempête solaire atteigne la Terre, ainsi que son effet potentiel sur l'environnement spatial près de la Terre.

Ce service, et bien d'autres encore, comme des applications Androïd et IOS, sont proposés sur le site Affects. À terme, l'équipe du projet pense qu'il sera possible de prédire avec une très grande fiabilité les conditions météorologiques de l'espace sur une période de deux semaines.

Bras musclés :

muscle tes triceps !
Tu veux redessiner tes bras que tu trouves un peu mous et épais... Aucune raison de désespérer, il y a une solution : muscle tes triceps !

L'exo du coach pour des bras musclés :

Assise sur une chaise, le dos bien droit, un haltère dans la main (une petite bouteille d'eau peut faire l'affaire), lève le bras à la verticale et colle-le contre l'oreille. Là, fléchis l'avant-bras en arrière comme pour toucher le dos entre les omoplates. Puis retends le bras lentement vers le plafond. Reproduis le mouvement 15 fois pendant 4 séries. Dès que l'exo est trop facile, passe à un poids supérieur.

L'astuce en plus pour des bras musclés :

Dépose un voile de lait nacré sur tes biceps : la lumière qu'il apporte donne l'illusion que les faces du bras sont plus creusées. Sache aussi que la forme des bretelles et du décolleté joue beaucoup sur l'effet visuel.

Le bon rituel pour des bras au top :

La peau des bras soumise à l'apesanteur et aux variations de poids, a tendance à se relâcher. Adopte donc les bons gestes pour préserver son élasticité :
1 Utilise sous ta douche une formule exfoliante sur le bras pour le raffermir
2 Avec une crème pour le corps, pétris ta peau, en insistant sur le dessous et sur la face interne du coude aux aisselles.



Comment choisir ton correcteur de teint ?

Pas toujours facile de choisir le bon correcteur de teint. Cela dépend de la carnation de ta peau, de la lumière extérieure. Petite explication...

Le Mauve :

En l'appliquant le soir, le mauve va donner une incroyable luminosité aux teints pâles. Il est préférable de ne pas l'utiliser la journée, car la lumière naturelle est déjà très froide et rendrait le résultat trop voyant.

Le Vert :

Idéal pour annuler le rouge, cette teinte correspond aux peaux claires qui ont tendance à rougir. En petites touches, le vert permet d'estomper les rougeurs localisées et en base de teint sur tout le visage, elle va contrer les rougeurs diffuses. Quelle que soit la lumière extérieure. Magique pour camoufler un bouton.



Le Bleu:

Pour un maquillage sophistiqué du soir, le bleu appliqué en touche sur le centre du visage -front, nez et menton - te donnera un incroyable éclat, à condition que ta peau soit claire.

Le Rose:

Cette tonalité apportera beaucoup de douceur et de fraîcheur à toutes les peaux, de la plus claire à la plus matte. Très joli la journée comme le soir, le rose est facile à utiliser : en touches comme en maquillage uniforme. Son résultat est si discret que les débutantes peuvent l'utiliser sans prendre de risques.

Le Jaune:

Le jaune va magnifier les carnations mates ou bronzées. Avec lui, la peau s'illumine de manière incroyable et insoupçonnable. Il est préférable d'utiliser cette teinte uniformément, quelle que soit la lumière.

Le Orange :

A réserver uniquement aux peaux mates, bronzées ou métissées, le orange va rendre ton visage plus joyeux, pétillant. C'est la vitamine du maquillage ! Utilisé en blush, le orange va permettre de structurer ton maquillage. C'est le principe de la terre de soleil. Les peaux noires peuvent aller jusqu'au rouille sans problème.

Comment faire pour ne plus avoir les cheveux électriques ?

Opte pour la bonne brosse

Choisis plutôt ton peigne ou ta brosse en matière naturelle (bois, poils de sangliers...) car ils sont plus doux avec des cheveux et offrent une bonne barrière à l'électricité statique. Ils coûtent un peu plus cher que les accessoires en plastique mais c'est un très bon investissement pour avoir une belle chevelure.

Nourris bien tes cheveux.

En effet, les cheveux bien hydratés sont plus faciles à dompter et favorisent beaucoup moins l'apparition du phénomène « électricité statique ». En plus, l'hiver, avec le froid et les changements de température, le vent, les cheveux se dessèchent beaucoup plus vite. La recette ? Miser sur des après-shampooings et des masques nourrissants au moins deux fois par semaine. Si tu as les cheveux plutôt gras, dépose ton produit sur les longueurs en évitant les racines.



Côté sèche-cheveux.

Evite de l'utiliser à une température trop élevée et préfère les sèche-cheveux ioniques qui diffusent des ions négatifs et forment une vraie barrière anti-statique.

Petites astuces en plus

Coiffe-toi une fois des vêtements enfilés et non pas l'inverse. Si après le séchage tes cheveux prennent leur envolent, pschitte un peu de laque sur ta brosse ou ton peigne puis coiffe-toi.
Autre option : après ton coiffage, cette fois-ci, si tes cheveux sont électriques, vaporise un peu de laque dans la paume de tes mains puis passe-les sur ta chevelure. Si tu n'aimes pas la laque, pour maîtriser tes cheveux, tu peux aussi passer un foulard en soie sur ta chevelure. Il va éliminer les charges électriques et donc faire disparaître l'électricité statique.

5 ENNEMIS POUR TA LIGNE

1 - Exit les sodas !



Tu dois le savoir, les sodas sont de vrais pièges à calories ! Et pourtant tu te dis qu'un petit Coca parci, un jus de fruits par-là ne feront pas de mal à ta ligne. Erreur ! Rien de pire que les sodas, les jus de fruits industriels, très riches en sucres. À éviter, donc ! Si tu ne peux vraiment pas t'en passer, tu peux toujours te tourner vers les boissons light, mais le mieux est tout de même de choisir des jus de fruits frais... ou tout simplement une eau gazeuse, délicieuse et rafraîchissante !

2 - Zappe les gâteaux, les bonbons !

Si tu manges régulièrement des bonbons et des gâteaux, rien que le fait de réduire ta consommation peut te faire perdre des rondeurs . Ne te dis surtout pas qu'un nounours au chocolat ou un croissant ne portent pas à conséquence, arrête tout ! Dis-toi une bonne fois pour toutes que c'est interdit, pense à ton futur maillot... et tu devrais tenir sans problème !

3 - Pas de pâte à tartiner !

Si goûter est excellent à ton âge, tu n'es en revanche pas obligée de te ruer sur la pâte à tartiner, certes délicieuse, mais ultra calorique. Méfiance aussi avec les céréales ; n'oublie pas de consulter le packaging pour vérifier le nombre de calories. Le mieux pour goûter ? Un fruit, un laitage, une tartine de pain, complet de préférence... Tu n'auras pas faim, tu seras en forme et tu ne prendras pas un gramme !

4 - Ni saucisson, ni rillettes !

Eh oui, la charcuterie fait grossir, c'est un fait. Pourquoi ? Parce qu'elle est particulièrement riche en graisses, pardi ! Cela ne doit pas t'empêcher d'en consommer un peu de temps en temps, mais si tu fais des efforts pour rentrer dans ton maillot, oublie-la carrément pendant quelque temps !

5 - Prudence même avec certains fruits !

C'est l'été, il fait chaud, et tu adores te rafraîchir avec des fruits. C'est parfait, mais fais tout de même attention au choix de tes fruits, certains étant bien plus caloriques que d'autres. Attention notamment aux fruits à pépins, comme le raisin, ou aux cerises, qui contiennent beaucoup de sucre... En revanche, tu peux te lâcher sur la pastèque ou les fraises !

Tajine de poulet

Ingrédients 4personne(s)

1 poulet
4 c à soupe de d'huile d'olive
1 c à café de piment doux
2 oignons finement hachés
1 c à café de cumin
1/2 c. à café de graines de coriandre pilées
1 botte de persil haché
sel, poivre

Préparation

1-Couper le poulet en morceaux de 4 cm de côté.
2-Faire revenir dans l'huile d'olive, le poulet avec sel, poivre, piment doux, et les oignons.
3-Couvrir d'eau et faire cuire à feu moyen pendant 40 min.



4-Une fois la viande cuite, ajouter les graines de coriandre et le cumin. Laisser réduire pour obtenir une sauce onctueuse.
5-Dresser le tajine, en plaçant le poulet et sa sauce, parsemer de persil.

gateau aux cacahouetes

ingrédients

250 gr de beurre
480 grde farine
60 gr de sucre glace
1 cuillère a café de levure chimique
vanille
2 jaunes d'oeufs
2 blanc d'oeufs
100 gr de cacahuètes grillées et finement moulus
100 gr de cacahuètes grillées et concassées
miel

Préparation

4 cuillères a soupe d'eau de fleur d'oranger



la préparation des petits fours
dans un saladier battre le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange double le volume.
ajouter les jaunes d'oeufs et continuer a battre une minute de plus.
ajouter la farine, la vanille, la levure chimique et les cacahuètes finement moulus.
faites des boulettes d'une grosseur d'une noix ensuite leur donner la forme d'un croissant.
faites passer vos croissants dans le blanc d'oeufs légèrement battus ensuite dans les cacahouetes grossièrement moulus.
transférer vos petits fours sur une plaque allante au four et faites cuire 20 a 25 minutes a 180 degrés.
retirer vos petits fours du four et laisser refroidir complètement.
faites chauffer le miel mélangé avec l'eau de fleur d'oranger et tremper vos petits four refroidis.

COUPE D'ALGÉRIE (¼ DE FINALE)

Attention à la marche !

LE MOULOUDIA EN POSITION DE FORCE

Toujours en quête d'une neuvième coupe d'Algérie, le Mouloudia d'Alger retrouvera sur son chemin, le MO de Bejaia, ce vendredi, au stade du 5 juillet à 16h00.Les hommes de Bernard Casoni, dans leur meilleure passe, comptent bien surpasser les '' Mobistes'' pour continuer leur chemin vers leur bien aimée Dame coupe.

Les Mouloudéens réalisent très bien l'impact de ce match pour le reste de la compétition. En effet, le coach français du MC Alger a récemment déclaré que l'épreuve reine reste le principal objectif. Malgré la pression qui pèse sur les épaules des joueurs qui s'est reflétée sur le terrain lors du ''Big derby''' algérois contre le voisin usmiste samedi passé, l'équipe, notamment en 2e mi-temps, a bien tourné en refaisant son retard de deux buts. Dans la foulée, Bernard Cassoni affirme aussi qu'il a très bien étudié son adversaire du jour et qu'il s'agissait d'une équipe de taille avec des allures d'une formation d'élite, en insistant que ses joueurs doivent respecter le club de Bejaia.De leur coté, les '' Mobistes'' de Bejaia, seconds du classement général de Ligue 2 ''Mobilis'', rêvent d'une saison parfaite, puisque a moins de 9 journées de la fin de la saison en se rapprochant doucement mais surement d'un retour dans l'Elite, la saison prochaine, la cerise sur le gâteau pour eux étant de créer l'exploit face au Doyen et continuer leur route le plus loin possible en Coupe d'Algérie.

L'USM BEL ABBES CROIT EN SON ÉTOILE

Les Bel –Abbèsiens, 11eme du tableau général de la Ligue 1 ''Mobilis '', passent par une période d'instabilité au niveau des résultats en championnat. Les poulains de Tahar Cherif El Ouzani entameront la rencontre face à la JS Saoura, au stade du 24 février 1956, dans la peau du maillon faible. Quant au très prometteur onze de la



Jeunesse Sportive de Saoura, qui réalise une progression considérables depuis 2008 (date de sa création), il compte bien relever le défi et décrocher son ticket pour les demies.

Le club sudiste ne cesse de grandir. Après une longue série d'invincibilité (toujours en cours) à domicile de 46 matchs, les joueurs de Karim Khouda rêvent de créer la surprise et d'aller pourquoi pas jusqu'au bout de l'aventure.

LE CR ZAOUÏA SON COMPLEXE FACE À L'AS AIN M'LILA

Le CR Zaouïa, le petit club du régionale 1, issu de la Ligue de Blida, a réussi une qualification historique face à un autre pensionnaire de régionale 1 d'Annaba. Les hommes de Reda Zouani recevront, l'AS Ain M'Lila qui trône à la première place du podium de la ligue 2 ''Mobilis''.

Un match qui s'annonce ouvert à toutes éventualités et pronostics, puisque, les ''scorpions'' d'Ain M'lila ne seront pas à l'abri d'une surprise de la part des gars de la Mitidja qui feront surement tout pour faire parler deux encore une fois et marquer l'histoire de Dame coupe qui nous a toujours habitué à démentir les pronostics.

LES KABYLES VEULENT FORCER LE DESTIN

Enfin, la JS Kabylie, qui a renoué avec la victoire en championnat après

13 matchs de disette, aura à cœur de confirmer son réveil en passant l'écueil de la lanterne rouge de la Ligue 1, l'USM Blida. Dirigée par le nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, la formation kabyle partira favorite vu que les joueurs se sont libérés désormais sur le plan psychologique et semblent plus que jamais décidés à rétablir l'image ternie du club dont le dernier trophée remonte à 2011.

La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie devait trancher hier sur le stade qui abritera cette rencontre..

Sofiane Azizi

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (22E JOURNÉE) :

Le leader sur le gril à Sétif

SCINDÉE en plusieurs rounds, qui cette 22e journée débutera cet après-midi, se poursuivra demain pour se prolonger jusqu'au vendredi et samedi 10 mars avant de se terminera le mardi 13 mars. Du jamais-vu dans la programmation d'un championnat national. Cela dit, on suivra avec beaucoup d'intérêt demain la sortie du leader, le CS Constantine, chez le voisin sétifien, champion en titre sortant, en quête de plus de sérénité. Une chaude explication que les Sanafir n'ont pas le droit de rater pour garder intacte leur chance de consécration cette saison et maintenir à distance leur nouveau dauphin aux dents longues, le MC Oran, plus ambitieux que jamais. Les Ententistes, de plus en plus frustrés et lésés par un arbitrage qui s'acharne sur eux, comptent bien relancer la course au titre et compteront pour cela demain sur l'apport de leur public afin de freiner le leader. Mais force est de reconnaître que ce ne sera guère une simple affaire devant les Vert et Noir de Cirta, revigorés par leur petite mais précieuse victoire sur l'US Biskra.

Mais avant ça, les regards seront braqués cet après-midi simultanément vers Biskra et El-Annaser (Alger), où sont prévues deux rencontres qui ne manqueront pas de piment. Dans la capitale des Zibans, l'US Biskra, qui bataille pour sa survie, aura fort affaire en recevant l'USM Alger, forcée par l'obligation de résultat pour rester collée au groupe de tête et surtout préparer sereinement sa prochaine entrée en coupe de la CAF. Le coach usmsite Miloud Hamdi, dans le viseur de certains Usmistes ultras, sait ce qui l'attend s'il revenait bredouille. Une bien difficile mission surtout quand on sait que les Biskris n'ont perdu aucun match chez eux depuis le début de la phase retour. A stade du 20-Août 55, le CR Belouizdad (10e, 23 pts), qui fait lui aussi de la résistance dans la zone de turbulences comme en témoigne son bon match nul arraché à Béchar, sera sur ses gardes en recevant l'O Médéa, un concurrent direct pour le maintien (9e, 24 pts). La formation de Médéa, tenue en échec à la maison face à l'ESS (0-0) lors de la précédente journée, ne viendra pas la fleur au fusil pour se racheter et souffler un bol d'oxygène. L'avantage du terrain et du public pourrait pencher pour les locaux. Les autres rencontres de la 22e journée se dérouleront les 9, 10 et 13 mars en raison de l'engagement du MC Alger, de l'ES Sétif, du CR Belouizdad et de l'USM Alger aux compétitions africaines interclubs.

S. S.

Programme des rencontres :

Jeudi 1er mars :

US Biskra - USM Alger (16h00)

CR Belouizdad - Olympique Médéa (17h00)

Vendredi 2 mars :

ES Sétif - CS Constantine (18h00)

Rester à jouer :

Vendredi 9 mars :

USM El-Harrach - JS Kabylie (16h00)

Samedi 10 mars :

USM Bel Abbès - USM Blida (16h00)

DRB Tadjenant - Paradou AC (16h00)

NA Hussein Dey - JS Saoura (16h00)

Mardi 13 mars :

MC Alger - MC Oran (17h00)

CLASSEMENT	PTS	J
1). CS Constantine	42	21
2). MC Oran	38	21
3). MC Alger	34	21
4). Paradou AC	32	21
—). JS Saoura	32	21
—). USM Alger	32	21
7). NA Husseïn-Dey	31	21
8). ES Sétif	30	21
9). Olympique Médéa	24	21
10). USM Bel-Abbès	23	21
—). CR Belouizdad	23	21
12). US Biskra	22	21
—). JS Kabylie	22	21
14). DRB Tadjenant	21	21
15). USM El-Harrach	18	21
16). USM Blida	15	21

MATCH AMICAL :

Algérie (U21)- Palestine 0-1

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée devant la sélection palestinienne (A) sur le score de 0-1 en match amical de préparation, disputé mardi au stade du 5 juillet (Alger).L'unique but de la rencontre a été inscrit Samah Meraâba (38') pour la Palestine. Cette rencontre amicale des hommes de Boualem Charef entre dans le cadre de leur préparation pour les Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne) et les éliminatoires des Jeux olympiques 2020 de Tokyo (Japon).La sélection palestinienne prépare son avant-dernier match des éliminatoires de la Coupe d'Asie 2019 face à Oman.

CHAMPIONNAT DE JUDO ET DE KARATÉ INTER-POLICE DU SUD-EST :

Consécration des représentants de Laghouat et Ouargla

LE JUDOKA Massaoud Remita (Laghouat) et le karatéka Mohamed Rafik Kamou (Ouargla), ont remporté le Championnat régional Sud-Est de judo et de karaté inter-police, qui s'est déroulé lundi et mardi à Laghouat avec la participation de 40 athlètes représentants 6 wilayas.Dans les épreuves par équipes, c'est également les formations de la Sûreté de wilaya de Laghouat (judo) et Ouargla (karaté) qui ont remporté le trophée. La compétition a regroupé 40 athlètes représentants les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla, Biskra, El-Oued et Illizi. L'inspecteur de police du Sud-est, le contrôleur de police Abdessalam Laâlmi, a qualifié ce rendez-vous comme un "jalon" dans la promotion du sport de police qui a fait sortir de nombreux athlètes d'élite ayant honoré les couleurs nationales lors de différentes manifestations internationales.

VOLLEYBALL/ JAJ 2018:

21 pays africains inscrits (CAVB)

VINGT-ET-UN (21) pays ont annoncé leur participation aux éliminatoires des tournois de volleyball (filles et garçons) des Jeux africains de la jeunesse (JAJ 2018) prévus du 19 au 28 juillet à Alger, a indiqué mardi la Confédération africaine de volleyball (CAVB).Le tournoi final des JAJ 2018 regroupera 8 équipes dont l'Algérie (pays hôte). Les sept équipes qualifiées seront connues au plus tard en avril prochain à l'issue des éliminatoires organisées au niveau des 7 zones, précise la CAVB. Liste des pays enregistrés: Algérie (garçons et filles), Maroc (garçons),Tunisie (garçons et filles), Guinée (garçon et filles) Sénégal (garçons et filles)Gambie (garçons), Burkina Faso (garçons et filles), Ghana (garçon et filles), Niger (garçons), Nigeria (garçons), Cameroun (garçons et filles), RD Congo (garçons et filles)Egypte (garçons et filles), Ouganda (garçons et filles),Rwanda (garçons), Soudan (garçons et filles) Kenya (garçons et filles), Mozambique (garçons et filles) Botswana (garçons et filles) Zambie (garçons) Madagascar (garçons et filles).

PARIS SG :

Neymar indisponible "au moins six semaines"

LA STAR BRÉSILIENNE du Paris Saint-Germain Neymar, blessé à la cheville droite contre Marseille dimanche, sera indisponible "au moins six semaines" et du coup forfait pour la réception du Real Madrid le mardi 6 mars en 1/8e de finale (retour) de la Ligue des champions d'Euope de football, a assuré le père du joueur à la chaîne ESPN Brasil.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:26	12:42	15:55	18:28	19:47
CONSTANTINE	05:31	12:46	16:00	18:33	19:52
ALGER	05:45	13:01	16:14	18:47	20:06
OUARGLA	05:38	12:52	16:08	18:41	19:56
CHLEF	05:52	13:07	16:21	18:54	20:13
MOSTAGANEM	05:57	13:12	16:26	18:59	20:18
ORAN	06:00	13:15	16:29	19:02	20:21

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6020 – JEUDI 13 DJOUMADA EL THANIA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	11°
Oran	23°	10°
Constantine	22°	7°
Ouargla	29°	16°

MÉDÉA

Journée d'étude sur le suivi biologique de la perdrix Gambra

Consacrée à la thématique relative au suivi biologique de la perdrix Gambra, une journée d'étude sur la biodiversité animale et végétale a été organisée, mardi, par la faculté des sciences de l'université Yahia Farès de Médéa, en collaboration avec la conservation des forêts et du centre cynégétique de Zeralda.

Le choix de la thématique est dicté par les multiples menaces sur la biodiversité dont les retombées négatives qui se manifestent sur l'équilibre écologique pour sa protection et sa préservation par les pouvoirs publics et par la société civile.

Au nombre des menaces potentielles qui pèsent sur les espèces faunistiques et florales de nos territoires, l'on cite les incendies de forêt, le braconnage, le commerce illégal des espèces animales et végétales, les pacages illicites, la pollution.

La biodiversité est aussi menacée par l'expansion de l'urbanisation pour la satisfaction des populations humaines dont les besoins en ressources pour se nourrir augmentent toujours, aux dépens des habitats des autres espèces, dira monsieur Mustapha Oumoune, doyen de la faculté des sciences. D'ailleurs, un



grand nombre d'espèces sont en voie de disparition comme souligné par l'administration des forêts, à l'occasion d'une journée d'études sur le « Suivi biologique de la perdrix Gambra» organisée, mardi, par la faculté des sciences de l'université Yahia Farès de Médéa.

Dans leurs efforts tendant à la reconstitution de la faune locale, les services de la Conservation des forêts, le Centre cynégétique de Zéralda et la Fédération des chasseurs ont procédé à deux lâchers de 600 perdreaux chacun en 2017, à travers deux sites localisés dans des zones boisées et à proximité de points d'eau.

Les services concernés de la Conservation des forêts ont mené, en novembre 2017, une évaluation préliminaire sur la prédation par les prédateurs naturels, notamment les rapaces (buse, aigle botté, milan noir), et les prédateurs mammifères (chacal).

Une évaluation qui a donné des taux de prédation très faibles, variant de 0,8% à 2%, selon le site. Les résultats de plus de 25 années de recherche-développement consacrées à la faune-gibier et aux espèces en voie de disparition ont été livrés à l'assistance composée d'étudiants, d'enseignants et de nombreu ses personnes intéressées dans une communication présentée par le professeur Mohammed Belhamra, directeur de recherche du laboratoire de la diversité des écosystèmes et de la dynamique des systèmes de production agricole en zones arides. L'intervenant a fourni d'intéressantes données sur le développement des lignées de chasse et la formation des cadres dans le domaine concernant la restauration écologique des systèmes biologiques ainsi que les conditions à mettre en place pour agir sur la population concernée afin de préparer des lignées de renforcement.

L'Algérie, a souligné l'expert, manque de spécialistes en biologie du gibier et en cynégétique pour travailler dans les structures spécialisées, les institutions publiques des forêts et pour encadrer les fédérations de chasse. Car, a-t-il ajouté, la cynégétique est aussi un gisement d'emploi qui a des retombées positives sur d'autres secteurs économiques tels que le tourisme, le transport, la chasse de loisir et les assurances.

Nabil B.

Publicité

